

MECANIQUE DE MACHINES FIXES

CATEGORIE
PRODUCTION D'ENERGIE

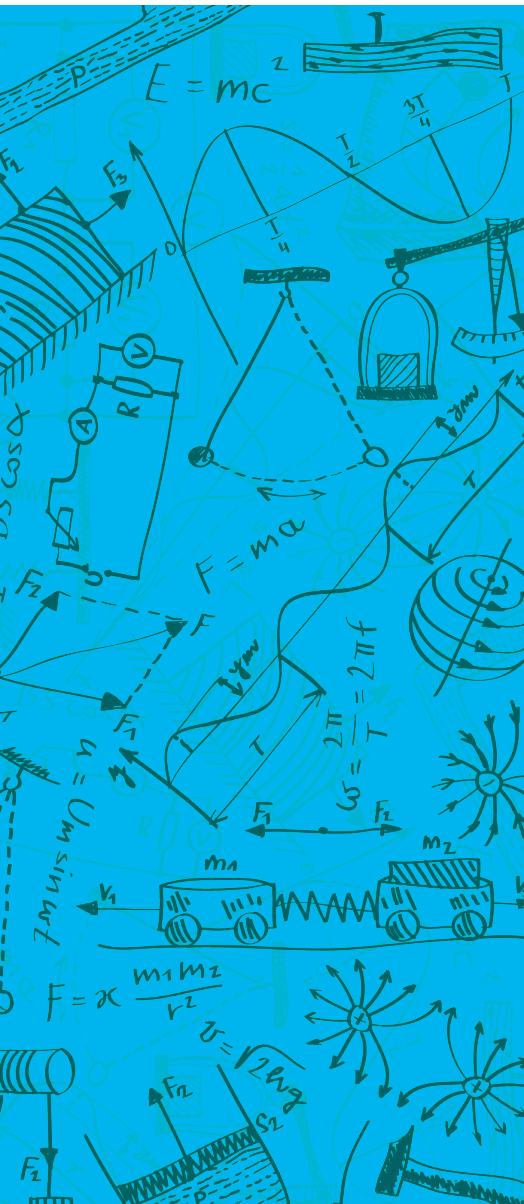
CLASSE 3

(MMFC3)

01-1117 (10-2022)

LA
QUALIFICATION
OBLIGATOIRE

GUIDE D'APPRENTISSAGE



MECANIQUE DE MACHINES FIXES

CATEGORIE
PRODUCTION D'ENERGIE

CLASSE 3

(MMFC3)

01-1117 (10-2022)

RENSEIGNEMENTS SUR L'IDENTITÉ DE L'APPRENTI
OU DE L'APPRENTIE

Prénom et nom *(en caractères d'imprimerie)*

Numéro de dossier



AVIS

- L'apprentissage et l'exercice des tâches décrites dans ce guide sont sujets à des obligations légales. Veuillez consulter la section « Cadre légal et administratif », dans la Partie 3, pour vous assurer de vous conformer à la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5).
- Ce guide constitue, avec l'*Aide-mémoire du compagnon ou de la compagne* et les formulaires *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, le livret d'apprentissage prescrit dans les règlements. Ces documents sont insérés dans la couverture arrière du guide. Pour plus de détails, voir la section « Présentation des formulaires » dans la Partie 3 du guide.
- Le terme « compagnon » ou « compagne » désigne la personne qui supervise l'apprenti ou l'apprentie* et qui atteste sa maîtrise des éléments de qualification. En vertu de la réglementation, le compagnon ou la compagne doit être titulaire du certificat de qualification requis pour effectuer les travaux sur lesquels porte l'apprentissage, et la personne en apprentissage doit avoir une carte d'apprenti en règle.
- Ce guide n'a pas pour objectif de dicter des méthodes ou une organisation du travail dans les entreprises. Il vise à assurer le développement des compétences des personnes exécutant des travaux qui peuvent avoir des conséquences sur la santé et la sécurité.
- Ce guide a été réalisé par la Direction de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec, en consultation avec des représentants et des représentantes de l'industrie.

Si vous avez des questions
ou désirez entrer en contact avec
l'agent ou l'agente d'Emploi-Québec
de votre région, veuillez téléphoner
au Centre administratif de la qualification
professionnelle (CAQP).

Case postale 100
Victoriaville (Québec)
G6P 6S4

1 866 393-0067

* L'apprenti ou l'apprentie, au sens de la Loi et de la réglementation, est une personne sur le marché du travail, âgée d'au moins 16 ans, inscrite auprès d'Emploi-Québec en vertu de règlements en vue d'apprendre un métier ou une profession selon un programme approuvé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1

PRÉSENTATION DE LA QUALIFICATION5

- **Comment réaliser l'apprentissage et utiliser le guide**
- **Définition du métier**
- **Exigences du programme d'apprentissage**
 - Synthèse du contenu de l'apprentissage
 - Formations obligatoires
 - Sujets de lecture essentiels pour la réussite de votre apprentissage
 - Autres lectures recommandées
 - Durée de l'apprentissage

PARTIE 2

CONTENU DE L'APPRENTISSAGE11

- **1^{er} élément de qualification**
 - Veiller au respect des règles en matière de santé, de sécurité et d'environnement pour une installation de machines fixes de classe 3
- **2^e élément de qualification**
 - Mettre en service une installation de machines fixes de classe 3
- **3^e élément de qualification**
 - Contrôler les paramètres de fonctionnement d'une installation de machines fixes de classe 3
- **4^e élément de qualification**
 - Mettre hors service une installation de machines fixes de classe 3
- **5^e élément de qualification**
 - Voir à l'entretien et à la réparation d'une installation de machines fixes de classe 3
- **6^e élément de qualification** (*facultatif*)
 - Assurer la gestion de la maintenance d'une installation de machines fixes
- **7^e élément de qualification** (*facultatif*)
 - Assurer la gestion des ressources énergétiques d'une installation de machines fixes
- **8^e élément de qualification** (*facultatif*)
 - Assurer la gestion des ressources humaines d'une installation de machines fixes

PARTIE 3

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 103

- **Préparation à l'examen de qualification**
- **Cadre légal et administratif**
- **Autres conditions relatives au certificat**
- **Présentation des formulaires** *(Ces formulaires sont insérés dans la couverture arrière du guide)*
 - Démarche de qualification professionnelle (01-1002)
 - Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)

PARTIE 1

PRÉSENTATION DE LA QUALIFICATION

COMMENT RÉALISER L'APPRENTISSAGE ET UTILISER LE GUIDE

1. Prendre connaissance des grandes lignes de ce guide qui sert d'outil de suivi et de planification pour toute la durée de l'apprentissage. Le document *Démarche de qualification professionnelle* (01-1002) vous fournit le résumé de votre parcours d'apprentissage en date d'émission du document.
2. Si ce n'est déjà fait, informer votre employeur et le compagnon ou la compagne de votre inscription à l'apprentissage.
3. Remettre à la personne qui vous accompagnera l'aide-mémoire du compagnon ou de la compagne, qui se trouve dans la documentation insérée. De plus, si cette personne le désire, elle peut télécharger, dans le site Web d'Emploi-Québec, le guide d'encadrement de l'apprentissage qui contient des suggestions sur les bonnes pratiques d'accompagnement.
4. Le programme d'apprentissage est divisé en éléments de qualification propres au certificat indiqué à la première page de ce guide. Pour vous qualifier, vous devez maîtriser les tâches des éléments de qualification décrivant la compétence recherchée (voir la section Synthèse du contenu de l'apprentissage dans les pages qui suivent).
5. Chaque tâche d'un élément de qualification comprend un ensemble de sous-tâches décrivant les gestes à faire pour accomplir votre travail.
6. Pour vous évaluer, la personne qui vous accompagne utilise les critères d'évaluation propres à chacune des sous-tâches. Elle utilise ensuite la colonne Suivi pour confirmer, par un crochet, que vous maîtrisez la sous-tâche.
7. En fonction du contexte de travail particulier de l'entreprise, il peut arriver qu'une sous-tâche ne puisse être effectuée. Dans ce cas, il faut cocher s.o. (sans objet) dans la colonne Suivi.
8. Vous devez quand même maîtriser l'élément de qualification pour assurer votre polyvalence et vous permettre de répondre à tous les besoins pouvant survenir dans l'entreprise ou au cours de votre carrière. Il n'est toutefois pas nécessaire de maîtriser toutes les tâches ou sous-tâches pour que l'élément de qualification soit considéré comme maîtrisé.
9. Lorsqu'un élément de qualification est maîtrisé, vous et la personne autorisée¹ devez signifier l'achèvement de cet apprentissage en signant l'attestation de compétence, qui se trouve dans ce guide après la dernière tâche de chaque élément de qualification. Toutefois, la surveillance d'une installation de machines fixes doit être effectuée selon les exigences de la Loi sur les mécaniciens de machines fixes (RLRQ, chapitre M-6) et de la réglementation qui en découle.
10. Pour pouvoir effectuer les tâches de cet élément de qualification sous supervision générale² vous devez le déclarer dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* (01-1003) et le faire parvenir au Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP).
11. Vous devez aussi remplir ce formulaire et le faire parvenir au CAQP lorsque vient le moment de renouveler votre carte d'apprenti, lorsque vous souhaitez informer Emploi-Québec d'une modification à votre dossier ou lorsqu'Emploi-Québec vous demande de le faire. Par la suite, vous recevrez un nouveau document *Démarche de qualification professionnelle* (01-1002) mis à jour.
12. Une fois que vous avez rempli votre guide, vous n'avez pas à le retourner à Emploi-Québec. Toutefois, un représentant d'Emploi-Québec peut en tout temps demander à le vérifier.

¹ Il peut s'agir d'une personne titulaire du certificat de qualification visé ou d'une personne désignée par l'employeur qui a autorité sur les activités de l'apprenti ou apprentie.

² Cela signifie que vous pouvez effectuer ces tâches sans que le compagnon ou la compagne doive rester à vos côtés.

DÉFINITION DU MÉTIER

Le certificat en mécanique de machines fixes, classe 3 (MMFC3), catégorie production d'énergie, atteste que la personne qui en est titulaire répond à toutes les exigences lui permettant de diriger, de surveiller, de vérifier ou d'entretenir toute machine fixe ou toute installation de machines fixes et de voir à sa réparation ainsi qu'à sa modification. Le Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz de machines fixes et d'appareils sous pression adopté en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5) exige ce certificat pour effectuer les tâches mentionnées précédemment sur une installation de machines fixes, classe 3, sauf exceptions prévues au Règlement.

La Loi sur les mécaniciens de machines fixes (RLRQ, chapitre M-6) et son Règlement (c. M-6, r. 1) prévoient également que la surveillance d'une machine fixe ou d'une installation de machines fixes est effectuée par une personne titulaire d'un certificat en mécanique de machines fixes, selon les dispositions prévues par ce Règlement.

Les travaux d'entretien, de réparation ou de modification sur une installation de machines fixes peuvent exiger que la personne qui réalise ces travaux soit titulaire d'autres certificats de qualification (chauffage, soudage sur appareils sous pression, système frigorifique, gaz, etc.). Le ou la titulaire du certificat en mécanique de machines fixes doit être en mesure de superviser ces travaux dans les limites de ses compétences dans le domaine.

Pour obtenir un certificat de qualification, la personne doit compléter le programme d'apprentissage prévu.

L'apprentissage doit se réaliser sur une installation de machines fixes, classe 3 ou supérieure. Il doit se dérouler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de préservation de l'environnement, ainsi que des codes, des lois et des règlements en vigueur relativement à cette qualification.

EXIGENCES DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Pour s'inscrire au programme d'apprentissage, il faut avoir au moins 16 ans.

Pour être ensuite admissible à l'examen de qualification, il faut avoir terminé le programme d'apprentissage en mécanique de machines fixes, catégorie production d'énergie, classe 3. Ce programme comporte les trois exigences suivantes :

1. Maîtriser les cinq éléments de qualification obligatoires;
2. Réussir les formations obligatoires;
3. Faire un apprentissage correspondant au moins à la durée minimale prévue.

SYNTHÈSE DU CONTENU DE L'APPRENTISSAGE

(Éléments de qualification et tâches)

1. Veiller au respect des règles en matière de santé, de sécurité et d'environnement pour une installation de machines fixes de classe 3

- A. Appliquer des mesures relatives à la santé et à la sécurité du personnel
- B. Appliquer des principes de gestion des matières dangereuses et des rejets
- C. Vérifier l'équipement d'urgence
- D. En situation d'urgence ou à l'occasion de simulations, participer à l'application des mesures d'urgence

SYNTHÈSE DU CONTENU DE L'APPRENTISSAGE

(Éléments de qualification et tâches)

2. Mettre en service une installation de machines fixes de classe 3

- A. Mettre en service les systèmes d'alimentation en eau et de traitement de l'eau des chaudières
- B. Mettre en service le système d'air comprimé
- C. Mettre en service le système d'alimentation en combustible
- D. Mettre en service le système d'air de combustion
- E. Mettre en service les chaudières
- F. Mettre en service le réseau de distribution d'énergie thermique (eau chaude, vapeur, fluide thermique)

3. Contrôler les paramètres de fonctionnement d'une installation de machines fixes de classe 3

- A. Contrôler le fonctionnement général d'une installation
- B. Contrôler la consommation d'énergie et les effluents liquides, gazeux et solides
- C. Assurer le fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection
- D. Analyser et traiter l'eau des chaudières

4. Mettre hors service une installation de machines fixes de classe 3

- A. Mettre hors service le réseau de distribution d'énergie thermique
- B. Mettre hors service les chaudières
- C. Mettre hors service les systèmes d'alimentation en eau et de traitement de l'eau des chaudières
- D. Mettre hors service les systèmes et les réseaux

5. Voir à l'entretien et à la réparation d'une installation de machines fixes de classe 3

- A. Sécuriser les réseaux et préparer l'intervention d'entretien et de réparation de l'installation
- B. Préparer les chaudières pour l'entretien et la réparation
- C. Assurer l'entretien des chaudières
- D. Assurer l'entretien des accessoires des chaudières
- E. Assurer l'entretien des systèmes auxiliaires

SYNTHÈSE DU CONTENU DE L'APPRENTISSAGE*(Éléments de qualification et tâches)***6. Assurer la gestion de la maintenance d'une installation de machines fixes (facultatif)³**

- A. Analyser l'état général de l'installation
- B. Poser un diagnostic et le valider
- C. Planifier et coordonner le travail d'entretien et de réparation
- D. Coordonner la préparation des interventions d'entretien et de réparation
- E. Assurer et coordonner l'entretien et la réparation des chaudières et de leurs dispositifs de sécurité
- F. Assurer et coordonner l'entretien et la réparation des accessoires des chaudières
- G. Assurer et coordonner l'entretien et la réparation des systèmes, des réseaux et de leurs dispositifs de sécurité
- H. Assurer et coordonner la fin des travaux de maintenance

7. Assurer la gestion des ressources énergétiques d'une installation de machines fixes (facultatif)³

- A. Analyser la consommation d'énergie d'une installation
- B. Établir des objectifs énergétiques
- C. Participer au choix de la source d'alimentation en énergie
- D. Optimiser le rendement énergétique de l'installation en fonction du combustible utilisé

8. Assurer la gestion des ressources humaines d'une installation de machines fixes (facultatif)³

- A. Participer à la planification et à la sélection du personnel
- B. Participer au développement des ressources humaines
- C. Effectuer des tâches de gestion des relations du travail

FORMATIONS OBLIGATOIRES

- Analyse de problèmes et prise de décisions
- Combustion
- Lois, codes et règlements
- Opération des chaudières à vapeur et à l'eau chaude
- Thermodynamique

Les détenteurs de certificats de classe inférieure pourront se voir créditer les formations qui sont exigées pour les classes qu'ils possèdent déjà. Cependant, il est fortement recommandé de réviser les contenus de toutes les formations avant l'examen de qualification.

³ Les éléments de qualification « facultatifs » ne feront pas l'objet de questions lors de l'examen de qualification pour cette classe. Cependant, la maîtrise d'un ou plusieurs de ces éléments facultatifs pour cette classe sera reconnue pour le certificat en mécanique de machines fixes classe 1 et classe A. Prendre note que les examens de qualification des classes 1 et A prévoient des questions sur ces éléments de qualification.

SUJETS DE LECTURE ESSENTIELS POUR LA RÉUSSITE DE VOTRE APPRENTISSAGE

- ASP CONSTRUCTION. Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction, 5^e édition, 2002.
- ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION. Code d'approbation sur place des composants relatifs au combustible des appareils et appareillages (CSA B149.3-10).
- BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC. Code d'installation des chaudières, des appareils et de la tuyauterie sous pression, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 2013, 123 p. (NQ 3650-900/2013).
- CENTRE D'ÉLABORATION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC (CEMEQ) :
 - Mécaniciennes et mécaniciens de machines fixes troisième classe, Matériel didactique, PanGlobal.
 - Notions de thermodynamique, Sherbrooke, 2019.
 - Notions théoriques sur l'opération des chaudières à vapeur et à l'eau chaude, Sherbrooke, 2018.
 - Lois, codes et règlements, Sherbrooke, 2016.
 - Combustion, Sherbrooke, 2011.
 - Analyse de problèmes et prise de décisions, Sherbrooke, 2016.
 - Combustion du bois biomasse, Sherbrooke, 2020.
 - Traitement d'eau des chaudières, Sherbrooke, 2014.

AUTRES LECTURES RECOMMANDÉES

- CENTRE D'ÉLABORATION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC (CEMEQ) :
 - Interprétation de plans, de devis et de documentation technique, module 3, Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260), Sherbrooke, 2005, 274 p.
 - Mécanique de tuyauterie, module 3, Plomberie-chauffage (5148), Sherbrooke, 2003, 240 p.
 - Exécution d'opérations de lubrification, module 7, Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260), Sherbrooke, 2005, 208 p.
 - Manutention des matériaux et de l'équipement, module 10, Plomberie-chauffage (5148), Sherbrooke, 2004, 156 p.
 - Entretien et réparation de pompes et de moteurs industriels, module 13, Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260), Sherbrooke, 2006, 262 p.
 - Entretien, réparation et ajustement de pompes à vide, de moteurs pneumatiques et de compresseurs, module 15, Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260), Sherbrooke, 2006, 224 p.
 - Systèmes de chauffage, module 18, Plomberie-chauffage (5148), Sherbrooke, 2003, 318 p.
 - Intégration au milieu de travail, module 29, Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260), Sherbrooke, 2005, 136 p.
- Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC), RESSOURCES NATURELLES CANADA. Guide de planification et de gestion de l'efficacité énergétique. Disponible dans le site Web de Ressources naturelles Canada.

DURÉE DE L'APPRENTISSAGE

Pour le certificat en gestion d'installation de machines fixes, production d'énergie de classe 3, la personne en apprentissage peut se présenter à l'examen de qualification après une durée minimale d'apprentissage de 2 500 heures, à condition d'avoir satisfait à toutes les autres exigences du programme.

La détention d'un certificat de classe inférieure vient raccourcir la durée de l'apprentissage. Cette réduction est équivalente à la durée minimale exigée pour la classe déjà détenue.

La personne qui possède une expérience pertinente avant de s'inscrire au programme peut demander une réduction de la durée de son apprentissage. Pour présenter une demande en ce sens, il faut remplir le formulaire *Attestation de l'expérience de travail en mécanique de machines fixes*, qui se trouve sur le site Web d'Emploi-Québec.

Certaines réductions de durée d'apprentissage peuvent aussi être appliquées compte tenu du contexte d'apprentissage, des diplômes obtenus ou de l'expérience acquise.

PARTIE 2

CONTENU DE L'APPRENTISSAGE

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT POUR UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION *(FACULTATIF)*

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

7^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION *(FACULTATIF)*

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

8^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION *(FACULTATIF)*

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT POUR UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	APPLIQUER DES MESURES RELATIVES À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.*
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
	▪ Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale		
	▪ Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail		
	▪ Échanges réguliers sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
2. Réaliser des inspections de sécurité		☐	☐
	▪ Inspection minutieuse du lieu de travail		
	▪ Vérification minutieuse des équipements de protection individuelle et collective		
	▪ Détection juste des dangers potentiels		
3. Vérifier les permis de travail et s'assurer du respect des exigences d'exécution qui y sont inscrites		☐	☐
	▪ Vérification minutieuse de l'application des consignes de sécurité		
	▪ Respect rigoureux des règles de santé et de sécurité		
	▪ Détection juste des dangers potentiels		
4. Participer à la détection des risques relatifs à la santé, à la sécurité et à la protection de l'environnement		☐	☐
	▪ Permis de travail adéquats, complets et précis		
	▪ Suivi rigoureux des travaux réalisés en fonction des exigences d'exécution		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
5. Vérifier l'application des lois, des règlements et des codes en vigueur		☐	☐
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Inspections minutieuses du lieu de travail		
	▪ Suivi rigoureux des travaux réalisés dans la centrale		

* S.O. : sans objet

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT
POUR UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	APPLIQUER DES MESURES RELATIVES À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
6. Vérifier l'application des mesures de protection individuelle et collective		☐	☐
	▪ Détection juste des dangers		
	▪ Vérification minutieuse des équipements de protection individuelle et collective		
	▪ Suivi rigoureux et régulier de l'utilisation adéquate des équipements de protection		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées		
7. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
	▪ Utilisation de la terminologie appropriée		
	▪ Exactitude de l'information		
	▪ Précision de l'information consignée (information complète)		

Notes d'apprentissage :

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT POUR UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	APPLIQUER DES PRINCIPES DE GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES ET DES REJETS	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Vérifier l'aménagement et l'entretien des lieux de travail		☐	☐
	▪ Application rigoureuse des règles d'aménagement du lieu de travail ▪ Maintien de la propreté des lieux conformément aux exigences		
2. Appliquer les procédures concernant la manutention, l'entreposage, la récupération et l'élimination des matières dangereuses et des rejets		☐	☐
	▪ Relevé précis des procédures applicables à la manutention, à l'entreposage, à la récupération et à l'élimination des matières dangereuses et des rejets ▪ Application rigoureuse des procédures de manutention, d'entreposage, de récupération et d'élimination des matières dangereuses et des rejets ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
3. Vérifier le traitement des eaux usées		☐	☐
	▪ Vérification complète et minutieuse des équipements et des paramètres de contrôle du procédé de traitement des eaux usées ▪ Détection précise des éléments hors norme ▪ Choix des actions ou traitements appropriés ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Application rigoureuse des solutions ou traitements autorisés		
4. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
	▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Exactitude de l'information ▪ Précision de l'information consignée (information complète)		

Notes d'apprentissage :

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT
POUR UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE C	VÉRIFIER L'ÉQUIPEMENT D'URGENCE	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. S'assurer du bon état des dispositifs de sécurité selon les fréquences prescrites		☐	☐
	▪ Relevé précis de tous les dispositifs de sécurité à vérifier		
	▪ Respect des prescriptions relatives à la fréquence d'inspection		
	▪ Application rigoureuse des procédures de vérification des dispositifs de sécurité		
	▪ Rapports de vérification complets et précis		
2. Vérifier le système et les équipements de protection contre les incendies		☐	☐
	▪ Relevé précis de tous les éléments du système de protection contre les incendies à vérifier		
	▪ Application rigoureuse des procédures de vérification du système de protection contre les incendies		
	▪ Rapports de vérification complets et précis		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
3. Vérifier les groupes électrogènes d'urgence		☐	☐
	▪ Relevé précis de tous les éléments des groupes électrogènes d'urgence à vérifier		
	▪ Application rigoureuse des procédures de vérification des groupes électrogènes		
	▪ Rapports de vérification complets et précis		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
4. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
	▪ Utilisation de la terminologie appropriée		
	▪ Exactitude de l'information		
	▪ Précision de l'information consignée (information complète)		

Notes d'apprentissage :

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT POUR UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE D	EN SITUATION D'URGENCE OU À L'OCCASION DE SIMULATIONS, PARTICIPER À L'APPLICATION DES MESURES D'URGENCE	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Évaluer la situation		☐	☐
- Analyse juste et précise des circonstances et de l'information pertinente - Détermination précise de la nature du problème - Choix approprié des mesures d'urgence à appliquer			
2. Appliquer les procédures d'urgence		☐	☐
- Sélection appropriée des procédures d'urgence à appliquer - Application précise des procédures d'urgence - Rigueur dans le suivi et la prise en note des circonstances - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives			
3. Sécuriser les lieux de l'événement		☐	☐
- Évaluation juste et précise de la situation - Sécurisation rapide et efficace des lieux de l'événement - Surveillance continue de la situation - Ajustement rapide et efficace du mode de sécurisation en fonction de l'évolution de la situation - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives			
4. Communiquer avec les services d'urgence locaux		☐	☐
- Relevé juste et précis des circonstances - Choix rapide et exact de la procédure d'urgence à appliquer - Suivi minutieux de la procédure de notification des intervenants - Choix précis des intervenants à contacter - Communication efficace avec les différents intervenants - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Mises à jour régulières du processus de notification et des coordonnées de notification des intervenants d'urgence			
5. Aider les intervenants de première ligne		☐	☐
- Communication constante avec les intervenants de première ligne - Collaboration rapide et professionnelle avec les intervenants - Transmission d'information précise et concise aux intervenants			

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT
POUR UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE D	EN SITUATION D'URGENCE OU À L'OCCASION DE SIMULATIONS, PARTICIPER À L'APPLICATION DES MESURES D'URGENCE	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
6. Collaborer avec les services d'urgence locaux		☐	☐
	▪ Transmission aux services d'urgence d'information précise et concise sur la situation		
	▪ Collaboration efficace avec les autorités		
	▪ Maintien constant de la relation d'aide avec les services d'urgence		
	▪ Collaboration rapide et professionnelle avec les services d'urgence		
7. Rédiger et valider les rapports d'événements		☐	☐
	▪ Utilisation juste des rapports appropriés		
	▪ Utilisation de la terminologie appropriée		
	▪ Exactitude de l'information		
	▪ Précision de l'information consignée (information complète)		

Notes d'apprentissage :

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT POUR UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

ATTESTATION DE LA COMPÉTENCE

Conditions générales d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent notamment avoir été accomplies dans les conditions suivantes :

- Dans l'exercice habituel du travail
- De façon autonome et en équipe
- À l'aide des équipements, de l'outillage et du matériel usuels
- En se référant aux documents techniques suivants : livre de bord (logbook), plans, schémas, lois, codes et règlements.

Contexte technique d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent avoir été accomplies sur une installation de machines fixes de classe 3 ou supérieure

Critères d'évaluation généraux et spécifiques

Vous pouvez procéder à l'évaluation de l'apprenti ou apprentie en vous basant sur :

- L'application rigoureuse des règles de santé et de sécurité du travail en vigueur dans l'entreprise
- Le port des équipements de protection individuelle
- La rigueur et la méthode dans l'exécution du travail
- Le respect des normes environnementales
- L'application correcte des règles de manutention et d'entreposage des matières dangereuses
- L'application rigoureuse des règles environnementales, notamment en cas de rejets accidentels

Les critères propres à chacune des sous-tâches sont indiqués dans la description de celles-ci.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de l'élément de qualification

VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT POUR UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Signature du compagnon ou de la compagne

Date

Vous pouvez maintenant attester la maîtrise de cet élément de qualification sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et faire parvenir celui-ci au CAQP.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	METTRE EN SERVICE LES SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU ET DE TRAITEMENT DE L'EAU DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes			
		☐	☐
- Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale - Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Vérifier le bon état des systèmes d'alimentation en eau et de traitement de l'eau des chaudières			
		☐	☐
- Vérification complète et minutieuse des équipements et des paramètres de contrôle du système d'alimentation en eau des chaudières - Vérification complète du fonctionnement de l'équipement de prétraitement et des autres dispositifs de traitement de l'eau - Vérification minutieuse des systèmes d'injection de produits chimiques - Détection rigoureuse des fuites - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. S'assurer de la disposition correcte des réseaux			
		☐	☐
- Position adéquate des robinets et des vannes - Détection rigoureuse des fuites - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
4. S'assurer du bon fonctionnement du système d'eau d'appoint			
		☐	☐
- Vérification complète et minutieuse des équipements et des paramètres de fonctionnement du système d'eau d'appoint - Vérification minutieuse des dispositifs de contrôle de pression - Détection rigoureuse des fuites - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	METTRE EN SERVICE LES SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU ET DE TRAITEMENT DE L'EAU DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. S'assurer du bon fonctionnement du système de traitement de l'eau		☐	☐
	▪ Mise sous tension sécuritaire		
	▪ Mise en mode de démarrage sécuritaire du système de prétraitement de l'eau		
	▪ Vérification du dosage approprié selon le procédé utilisé		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
6. S'assurer du bon fonctionnement du dégazeur ou du réservoir de condensat ou d'alimentation		☐	☐
	▪ Vérification complète des réservoirs et de leurs accessoires		
	▪ Disposition appropriée des robinets et des vannes des réseaux		
	▪ Vérification et établissement des niveaux pour le démarrage		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
7. Assurer la mise en mode démarrage des pompes de transfert et d'alimentation		☐	☐
	▪ Mise sous tension sécuritaire		
	▪ Vérification et amorçage appropriés des pompes		
	▪ Détection rigoureuse des fuites		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	METTRE EN SERVICE LES SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU ET DE TRAITEMENT DE L'EAU DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
8. Vérifier les dispositifs de sécurité des réseaux		☐	☐
▪ Relevé précis de tous les dispositifs de sécurité à vérifier ▪ Respect des fréquences de vérification prescrites ▪ Application rigoureuse des procédures de vérification et d'essai des dispositifs de sécurité ▪ Rapports de vérification et d'essai complets et précis ▪ Coordination efficace avec les différents services ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
9. Valider l'information au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Information exacte ▪ Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	METTRE EN SERVICE LE SYSTÈME D'AIR COMPRIMÉ	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
■ Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale ■ Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail ■ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ■ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Vérifier le fonctionnement des compresseurs d'air, et de leurs systèmes de lubrification et de refroidissement		☐	☐
■ Vérification complète des compresseurs d'air, et de leurs systèmes de lubrification et de refroidissement ■ Respect des procédures de vérification ■ Respect rigoureux de la procédure de mise en service des compresseurs, et de leurs systèmes de lubrification et de refroidissement ■ Respect des consignes du fabricant ■ Suivi minutieux de la mise en service des compresseurs d'air, et de leurs systèmes de lubrification et de refroidissement ■ Respect des règles de santé et de sécurité ■ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ■ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Assurer le fonctionnement des accessoires des réseaux		☐	☐
■ Vérification précise du fonctionnement des régulateurs, des sécheurs d'air et des huileurs ■ Vérification du débit et de la pression du réseau primaire ■ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ■ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	METTRE EN SERVICE LE SYSTÈME D'AIR COMPRIMÉ	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
4. Vérifier la position (ouvert/fermé) de l'indicateur sur la robinetterie et s'assurer de l'absence de fuites sur les réseaux		☐	☐
	▪ Inspection minutieuse des différents sectionnements		
	▪ Repérage précis de la position de l'indicateur sur chaque sectionnement		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
5. Assurer la mise en service du réseau d'air comprimé		☐	☐
	▪ Vérification complète du système d'air comprimé		
	▪ Vérification précise du débit, de la pression d'air et du point de rosée		
	▪ Respect des procédures de mise en service		
	▪ Mise en service sécuritaire		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
6. Déterminer les ajustements, les modifications ou les réparations du système d'air comprimé requis		☐	☐
	▪ Relevé précis des ajustements, modifications ou réparations nécessaires		
	▪ Vérification minutieuse des recommandations des fabricants		
	▪ Choix judicieux et exécution correcte des ajustements, modifications ou réparations nécessaires		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
7. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
	▪ Utilisation de la terminologie appropriée		
	▪ Exactitude de l'information		
	▪ Précision de l'information consignée (information complète)		

Notes d'apprentissage :

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE C	METTRE EN SERVICE LE SYSTÈME D'ALIMENTATION EN COMBUSTIBLE	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
- Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale - Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Vérifier le système d'alimentation en combustible		☐	☐
- Relevé précis de tous les dispositifs à vérifier - Application rigoureuse des procédures de vérification et essai des dispositifs de contrôle de haute et de basse pression - Application rigoureuse des procédures de vérification et d'essai de la veilleuse - Application rigoureuse des procédures de vérification du système d'alimentation en combustible et de ses dispositifs de sécurité - Rapports de vérification et d'essai complets et précis - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Mettre en service le système d'alimentation en gaz ou autre		☐	☐
- Vérification précise de la position (ouvert/fermé) de l'indicateur sur les robinets d'alimentation en gaz - Allumage sécuritaire de la veilleuse - Contrôle précis de la pression d'alimentation - Temps d'allumage conforme			
4. Mettre en service le système d'alimentation en huile légère ou lourde		☐	☐
- Détermination adéquate des niveaux - Vérification précise de la position (ouvert/fermé) de l'indicateur sur les robinets d'alimentation et de retour - Mise en opération du système de préchauffage de l'huile lourde - Mise en opération du système d'atomisation par air comprimé - Allumage sécuritaire de la veilleuse - Contrôle précis de la pression d'alimentation - Vérification de la conformité du temps d'allumage			

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE C	METTRE EN SERVICE LE SYSTÈME D'ALIMENTATION EN COMBUSTIBLE	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Mettre en service le système d'alimentation en combustible solide		☐	☐
▪ Détermination adéquate des niveaux			
▪ Vérification des dispositifs de sécurité en cas de non-conformité d'un ou des niveaux de combustible			
▪ Vérification adéquate du système d'alimentation en combustible et de ses dispositifs de sécurité (vis, convoyeur, trémie, atomiseur, etc.)			
▪ Contrôle précis du débit			
▪ Allumage sécuritaire de la veilleuse			
6. Vérifier le fonctionnement du dispositif de surveillance de la flamme		☐	☐
▪ Application rigoureuse des procédures de vérification et d'essai du dispositif de surveillance de la flamme			
▪ Fonctionnement conforme du dispositif de surveillance de la flamme			
7. Vérifier les paramètres à respecter et déterminer les ajustements, les modifications ou les réparations que nécessite le système		☐	☐
▪ Rapport précis des ajustements, modifications ou réparations nécessaires			
▪ Vérification minutieuse des recommandations des fabricants			
▪ Choix judicieux et exécution correcte des ajustements, modifications ou réparations nécessaires			
▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées			
▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
8. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée			
▪ Exactitude de l'information			
▪ Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE D	METTRE EN SERVICE LE SYSTÈME D'AIR DE COMBUSTION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
	▪ Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale		
	▪ Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
2. Vérifier le fonctionnement des ventilateurs et des soufflantes		☐	☐
	▪ Application rigoureuse des procédures de vérification		
	▪ Vérification complète de la lubrification des paliers, des courroies et des entraînements		
	▪ Vérification complète des moteurs électriques et du circuit d'alimentation		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
3. S'assurer que rien n'entrave le fonctionnement des registres, de la tringlerie et des volets		☐	☐
	▪ Vérification complète de la propreté et de la lubrification des registres, de la tringlerie et des volets		
	▪ Vérification du libre passage de l'air de combustion		
	▪ Vérification du fonctionnement des actionneurs et des servomoteurs		
	▪ Vérification complète des moteurs électriques et du circuit d'alimentation		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
4. S'assurer du fonctionnement du système de commande et de régulation		☐	☐
	▪ Vérification rigoureuse des mécanismes de commande et des dispositifs de sécurité		
	▪ Mise sous tension sécuritaire du système d'air de combustion		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE D	METTRE EN SERVICE LE SYSTÈME D'AIR DE COMBUSTION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. S'assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité		☐	☐
▪ Application rigoureuse des procédures de vérification et d'essai des dispositifs de sécurité pour l'air d'alimentation ▪ Vérification rigoureuse des mécanismes de commande ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
6. Déterminer les ajustements, les modifications ou les réparations de l'installation nécessaires		☐	☐
▪ Relevé précis des ajustements, modifications ou réparations nécessaires ▪ Vérification minutieuse des recommandations des fabricants ▪ Choix judicieux et exécution correcte des ajustements, modifications ou réparations nécessaires ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
7. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Exactitude de l'information ▪ Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE E	METTRE EN SERVICE LES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
	▪ Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale		
	▪ Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
2. Prendre connaissance des procédures de démarrage		☐	☐
	▪ Vérification minutieuse de la version choisie des procédures de démarrage de la chaudière		
	▪ Vérification régulière de l'utilisation des procédures de démarrage de la chaudière		
	▪ Compréhension de toutes les procédures de démarrage de la chaudière		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
3. Mettre sous tension les commandes de la chaudière		☐	☐
	▪ Vérification appropriée et complète de la chaudière		
	▪ Vérification complète du positionnement de tous les robinets de sectionnement		
	▪ Vérification minutieuse des accessoires de la chaudière		
	▪ Application rigoureuse des procédures de mise en service de la chaudière		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité		
	▪ Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle de la chaudière		
	▪ Vérification régulière de l'application rigoureuse des procédures de mise sous tension des commandes et des contrôles		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE E	METTRE EN SERVICE LES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
4. Établir le niveau d'eau de la chaudière		☐	☐
	▪ Vérification complète de la chaudière et de ses accessoires ▪ Application rigoureuse de la procédure de remplissage et de maintien du niveau d'eau dans la chaudière ▪ Surveillance adéquate et fréquente du niveau d'eau ▪ Inspection minutieuse de la chaudière pour déceler toute fuite d'eau ▪ Ajustement précis et méthodique selon les consignes du fabricant ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
5. Régler les systèmes de la chaudière		☐	☐
	▪ Vérification de l'application précise des procédures de mise en service des systèmes de la chaudière ▪ Vérification minutieuse des paramètres et des cibles de fonctionnement des systèmes de la chaudière ▪ Détection des paramètres divergents au moyen d'une comparaison précise ▪ Manipulation sécuritaire et méthodique des dispositifs de réglage ▪ Suivi constant des paramètres de fonctionnement des systèmes de la chaudière ▪ Respect des règles de santé et de sécurité ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
6. Vérifier les dispositifs de sécurité		☐	☐
	▪ Relevé précis de tous les dispositifs de sécurité à vérifier ▪ Respect des fréquences de vérification prescrites ▪ Application rigoureuse des procédures de vérification et d'essai des dispositifs de sécurité ▪ Rapports de vérification et d'essai complets et précis ▪ Coordination efficace avec les différents services ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE E	METTRE EN SERVICE LES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
7. Vérifier le fonctionnement des accessoires de la chaudière	▪ Vérification complète et minutieuse des accessoires de la chaudière ▪ Détection précise des éléments hors norme ▪ Choix des actions ou des traitements appropriés ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées ▪ Vérification régulière de l'application rigoureuse des solutions	☐	☐
8. S'assurer des paramètres requis et déterminer les ajustements, les modifications ou les réparations nécessaires sur la chaudière	▪ Vérification complète de la chaudière, et de ses systèmes et accessoires ▪ Détection des paramètres divergents au moyen d'une comparaison précise ▪ Évaluation rapide et exacte de l'importance et de la dangerosité des anomalies repérées ▪ Choix judicieux et exécution correcte des ajustements et des modifications à apporter ▪ Suivi rigoureux des demandes de réparation de la chaudière ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées	☐	☐
9. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre	▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Exactitude de l'information ▪ Précision des informations consignées (information complète)	☐	☐

Notes d'apprentissage :

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE F	METTRE EN SERVICE LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE THERMIQUE (EAU CHAUDE, VAPEUR, FLUIDE THERMIQUE)	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
- Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale - Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Vérifier la position (ouvert/fermé) de la robinetterie du réseau de distribution de vapeur		☐	☐
- Vérification de l'ensemble du réseau de distribution d'énergie - Respect des règles de santé et de sécurité - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Communiquer aux utilisateurs le plan de mise en service du réseau		☐	☐
- Envoi d'un avis à tous les utilisateurs - Utilisation de la terminologie appropriée - Application efficace de la procédure de communication - Information exacte			
4. Préchauffer le réseau de distribution de vapeur		☐	☐
- Vérification appropriée et complète du réseau de distribution d'énergie - Vérification complète du positionnement de tous les robinets de sectionnement - Vérification minutieuse des accessoires de drainage et de purge - Vérification régulière de l'application rigoureuse des procédures de mise en service et de préchauffage du réseau de distribution d'énergie - Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle du réseau de distribution d'énergie - Vérification régulière de l'application rigoureuse des procédures de mise sous tension des commandes et des contrôles - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE F	METTRE EN SERVICE LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE THERMIQUE (EAU CHAUDE, VAPEUR, FLUIDE THERMIQUE)	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Éliminer l'air et les condensats		☐	☐
▪ Suivi constant et minutieux du fonctionnement des accessoires de purge et de drainage du réseau de distribution d'énergie ▪ Vérification sécuritaire au moyen des outils appropriés ▪ Vérification de l'application adéquate de la procédure de mise à l'air libre des différents événements et robinets ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
6. Détecter les fuites		☐	☐
▪ Inspection visuelle complète du réseau de distribution d'énergie ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
7. Surveillance de l'augmentation de la charge		☐	☐
▪ Coordination avec tous les utilisateurs ▪ Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle du réseau de distribution d'énergie ▪ Mesures conformes aux normes et aux procédures en vigueur ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
8. Surveiller les températures, les débits et les pressions		☐	☐
▪ Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle du réseau de distribution d'énergie ▪ Inspection visuelle complète du réseau de distribution d'énergie ▪ Respect des fréquences d'inspection du réseau de distribution d'énergie ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives			

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE F	METTRE EN SERVICE LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE THERMIQUE (EAU CHAUDE, VAPEUR, FLUIDE THERMIQUE)	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
9. Mesurer et contrôler la qualité de la vapeur		☐	☐
- Coordination efficace avec les experts-conseils - Suivi rigoureux des procédures d'analyse de la qualité de la vapeur - Utilisation des appareils de mesure d'une façon efficace et conforme aux normes - Précision des mesures - Respect des paramètres et des cibles de qualité de la vapeur - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
10. Ajuster les paramètres de contrôle		☐	☐
- Coordination efficace avec les experts-conseils - Suivi rigoureux des procédures d'analyse de la qualité de la vapeur - Utilisation efficace et selon les normes des appareils de mesure - Précision des mesures - Respect des paramètres et des cibles de qualité de la vapeur - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
11. Transférer le mode de régulation		☐	☐
- Inspection minutieuse du réseau de distribution d'énergie - Coordination avec les différents utilisateurs - Précision dans l'opération de transfert du mode de régulation en position automatique - Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle du réseau de distribution d'énergie en démarrage - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION
METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE F	METTRE EN SERVICE LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE THERMIQUE (EAU CHAUDE, VAPEUR, FLUIDE THERMIQUE)	SUIVI DES SOUS-TÂCHES		
		Maîtrisée	S.O.	
12. Déterminer les ajustements, les modifications ou les réparations que nécessite le réseau de distribution de vapeur		☐	☐	
▪ Vérification complète du réseau de distribution d'énergie ▪ Détection des paramètres divergents au moyen d'une comparaison précise ▪ Évaluation rapide et exacte de l'importance et de la dangerosité des anomalies repérées ▪ Choix judicieux et exécution correcte des ajustements et des modifications à apporter ▪ Suivi rigoureux des demandes de réparation du réseau de distribution d'énergie thermique ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées				
13. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐	
▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Exactitude de l'information ▪ Précision de l'information consignée (information complète)				

Notes d'apprentissage :

CONTEXTE TECHNIQUE

CHEF MÉCANICIEN

Nom :

Numéro de téléphone :

INFORMATION SUR L'AVIS DE CLASSIFICATION DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (RBQ) (Veuillez fournir une copie de l'avis de classification de la RBQ)

CLASSE DE L'INSTALLATION			SURVEILLANCE			
Classe :	Puissance totale :	(kW)	☐ Conditionnelle	☐ Périodique	☐ Interrompue	☐ Continue

APPAREIL N°	TYPE APPAREIL ¹	ÉNERGIE ²	VAPEUR		PRESSION Soupape de sûreté	ÉCHANGEURS			PUISSANCE TOTALE			
			Saturée	Surchauffée		Préchauffeur air	Économiseur	Surchauffeur	Puissance	kW	lb/h	HP
1			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
2			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
3			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
4			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
5			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
6			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
7			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
8			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐

¹Type d'appareil

- | | |
|--|---|
| A Chaudière à tube d'eau – haute pression | G Chaudière à serpentin – haute ou basse pression |
| B Chaudière à tube d'eau – basse pression | H Chaudière à liquide thermique |
| C Chaudière à tube de fumée – haute pression | I Générateur de vapeur |
| D Chaudière à tube de fumée – basse pression | J Chauffe-eau |
| E Chaudière à eau chaude – haute pression | K Turbine à vapeur |
| F Chaudière à eau chaude – basse pression | L Autres (précisez) : |

²Énergie

- 1 Gaz
- 2 Huile légère
- 3 Huile lourde
- 4 Solide (précisez) :
- 5 Biénergie : gaz – huile légère
- 6 Biénergie : gaz – huile lourde
- 7 Biénergie : gaz – solide
- 8 Électrique
- 9 Liqueur

SECTEUR D'ACTIVITÉ OU TYPE D'ÉTABLISSEMENT		UTILISATION	TYPE DE CONTRÔLE
☐ Aéronautique	☐ Établissement carcéral	☐ Chauffage de bâtiment	☐ Manuel
☐ Automobile	☐ Établissement d'enseignement	☐ Chauffage vapeur basse pression	☐ Électronique
☐ Centre de loisirs	☐ Établissement municipal	☐ Chauffage vapeur haute pression	☐ Pneumatique
☐ Chauffage de bâtiment	☐ Établissement de santé	☐ Chauffage eau chaude basse pression	☐ Distribué (DCS)
☐ Industrie chimique	☐ Métallurgie	☐ Chauffage eau chaude haute pression	ÉCHANGEURS DE CHALEUR
☐ Commerce d'alimentation	☐ Pâtes et papier	☐ Génération d'énergie	☐ Préchauffeur d'air
☐ Électricité et électronique	☐ Pétrochimie	☐ Production	☐ Économiseur
☐ Énergie	☐ Industrie pharmaceutique	☐ Procédés	☐ Surchauffeur
☐ Entreposage	☐ Plasturgie	☐ Utilités	☐ Désurchauffeur
☐ Industrie forestière	☐ Télécommunication	☐ Stérilisation	☐ Condenseur à faisceaux
☐ Informatique	☐ Transformation alimentaire	☐ Force motrice	☐ Condenseur évaporatif
☐ Autre (précisez) :			☐ Tour d'eau

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

ATTESTATION DE LA COMPÉTENCE

Conditions générales d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent notamment avoir été accomplies dans les conditions suivantes :

- Dans l'exercice régulier du travail
- De façon autonome et en équipe
- À l'aide des équipements, de l'outillage et du matériels usuels
- En se référant aux documents techniques suivants : livre de bord (logbook), plans, schémas, lois, codes et règlements.

Contexte technique d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent avoir été accomplies sur une installation de machines fixes de classe 3 ou supérieure.

Critères d'évaluation généraux et spécifiques

Vous pouvez procéder à l'évaluation de l'apprenti ou apprentie en vous basant sur :

- Le respect des critères énoncés pour chacune des sous-tâches
- L'application rigoureuse des règles de santé et de sécurité du travail en vigueur dans l'entreprise
- L'application rigoureuse et sécuritaire des procédures de vérification et de mise en service pour chacun des systèmes
- Le respect des normes de fonctionnement
- La rigueur et la méthode dans l'exécution du travail
- Le respect des normes environnementales

Les critères propres à chacune des sous-tâches sont indiqués dans la description de celles-ci.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de l'élément de qualification

METTRE EN SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Signature du compagnon ou de la compagne

Date

Vous pouvez maintenant attester la maîtrise de cet élément de qualification sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et faire parvenir celui-ci au CAQP.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	CONTRÔLER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL D'UNE INSTALLATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
	▪ Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale		
	▪ Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail		
	▪ Échanges réguliers sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
2. Surveiller les températures, les débits, les pressions, les niveaux et la qualité de l'eau		☐	☐
	▪ Surveillance constante et minutieuse de tous les paramètres de contrôle et de régulation		
	▪ Surveillance visuelle complète des installations		
	▪ Respect des fréquences de vérification des installations		
	▪ Détection précise et rapide des éléments hors norme		
	▪ Choix des actions ou des traitements appropriés		
	▪ Vérification de l'application rigoureuse des solutions autorisées		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
3. Surveiller le rendement de l'équipement, des systèmes et des réseaux		☐	☐
	▪ Surveillance constante et minutieuse de l'équipement, des systèmes et des réseaux		
	▪ Respect des fréquences de vérification prescrites		
	▪ Vérification de l'application rigoureuse des procédures d'inspection de l'équipement, des systèmes et des réseaux		
	▪ Détection précise et rapide des éléments hors norme		
	▪ Choix des actions ou des traitements appropriés		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION DE MACHINES
FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	CONTRÔLER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL D'UNE INSTALLATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
4. Ajuster les paramètres de contrôle		☐	☐
▪ Vérification minutieuse des paramètres et des cibles de fonctionnement de l'installation ▪ Détection des paramètres divergents au moyen d'une comparaison précise ▪ Manipulation sécuritaire et méthodique des dispositifs de réglage ▪ Suivi constant des paramètres de fonctionnement de l'installation ▪ Réalisation sécuritaire des essais de fonctionnement ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
5. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Information exacte ▪ Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	CONTRÔLER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LES EFFLUENTS LIQUIDES, GAZEUX ET SOLIDES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Surveiller la consommation en énergie		☐	☐
▪ Suivi constant et minutieux de la consommation d'énergie et des éléments environnementaux ▪ Inspection visuelle complète du réseau d'alimentation en énergie ▪ Recherche constante de fuites et d'émanations nocives ▪ Calcul précis de la consommation d'énergie ▪ Analyses comparatives minutieuses des consommations d'énergie ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Déterminer l'alimentation en énergie appropriée		☐	☐
▪ Suivi constant et minutieux de la consommation d'énergie ▪ Analyse régulière et minutieuse des gains potentiels à réaliser par un changement de la source d'énergie ▪ Autorisation claire relativement au changement de la source d'énergie ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Surveiller les rejets dans l'eau, dans l'air et dans le sol		☐	☐
▪ Relevé précis de tous les points de rejets à surveiller ▪ Respect des fréquences de vérification prescrites ▪ Surveillance fréquente et attentive des points de rejets ▪ Analyse comparative précise des quantités rejetées et respect des normes établies ▪ Choix des actions ou des traitements appropriés ▪ Autorisation claire des traitements proposés ▪ Vérification régulière des rapports de surveillance ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	CONTRÔLER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LES EFFLUENTS LIQUIDES, GAZEUX ET SOLIDES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
4. Surveiller les indicateurs de combustion		☐	☐
▪ Relevé précis de tous les indicateurs de combustion à surveiller ▪ Respect des fréquences de vérification prescrites ▪ Surveillance fréquente et attentive des indicateurs de combustion ▪ Analyse comparative précise des indicateurs de combustion, et respect des normes et des cibles établies ▪ Choix des actions appropriées ▪ Autorisation claire relativement aux actions proposées ▪ Vérification régulière des rapports de surveillance ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
5. Surveiller les tirages dans la chaudière et dans la cheminée		☐	☐
▪ Relevé précis de tous les indicateurs de tirage à surveiller ▪ Respect des fréquences de vérification prescrites ▪ Surveillance fréquente et attentive des indicateurs de tirage ▪ Analyse comparative précise des indicateurs de tirage et respect des normes et des cibles établies ▪ Choix des actions appropriées ▪ Autorisation claire relativement aux actions proposées ▪ Vérification régulière des rapports de surveillance ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	CONTRÔLER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LES EFFLUENTS LIQUIDES, GAZEUX ET SOLIDES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
6. Analyser les températures de combustion et de cheminée		☐	☐
▪ Relevé précis de tous les indicateurs des températures de combustion et de cheminée à surveiller ▪ Respect des fréquences de vérification prescrites ▪ Surveillance fréquente et attentive des indicateurs des températures de combustion et de cheminée ▪ Analyse comparative précise des indicateurs des températures de combustion et de cheminée, et respect des normes et des cibles établies ▪ Choix des actions appropriées ▪ Autorisation claire relativement aux actions proposées ▪ Vérification régulière des rapports de surveillance ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
7. Analyser la qualité de l'air		☐	☐
▪ Relevé précis de tous les indicateurs de qualité de l'air à surveiller ▪ Respect des fréquences de vérification prescrites ▪ Surveillance fréquente et attentive des indicateurs de qualité de l'air ▪ Analyse comparative précise des indicateurs de qualité de l'air, et respect des normes et des cibles établies ▪ Choix des actions appropriées ▪ Vérification régulière des rapports de surveillance ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
8. Vérifier et valider l'information consignée au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Information exacte ▪ Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE C	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Vérifier les systèmes d'enclenchement et de déclenchement automatiques		☐	☐
- Vérification complète et minutieuse des systèmes d'enclenchement et de déclenchement automatiques sur tous les systèmes et réseaux - Détection précise des éléments hors norme - Choix des actions appropriées - Autorisation relativement aux actions proposées - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Réaliser des essais sur les dispositifs de sécurité et de protection		☐	☐
- Relevé précis de tous les dispositifs de sécurité et de protection des équipements à mettre à l'essai - Vérification minutieuse des fréquences d'essai prescrites - Vérification de l'application rigoureuse des procédures d'essai des dispositifs de sécurité et de protection des équipements, des systèmes et des réseaux - Rapports de vérification complets et précis - Respect des consignes du fabricant et de celles en vigueur dans l'entreprise - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Vérifier les équipements		☐	☐
- Relevé précis de tous les dispositifs de sécurité et de protection à vérifier - Application rigoureuse des procédures de vérification des dispositifs de sécurité et de protection - Rapports de vérification complets et précis - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
4. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
- Utilisation de la terminologie appropriée - Exactitude de l'information - Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE D	ANALYSER ET TRAITER L'EAU DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Prélever des échantillons d'eau		☐	☐
	▪ Respect minutieux des fréquences d'échantillonnage prescrites ▪ Relevé précis des points d'échantillonnage ▪ Application précise de la procédure d'échantillonnage ▪ Utilisation adéquate des équipements d'échantillonnage ▪ Respect des règles de santé et de sécurité		
2. Analyser des échantillons d'eau		☐	☐
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité ▪ Application précise des procédures d'analyse ▪ Respect des consignes et des prescriptions du fabricant ou de l'organisme chargé du suivi des traitements de l'eau ▪ Utilisation adéquate des équipements d'analyse ▪ Rapports d'analyse complets et précis ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
3. Interpréter les résultats d'analyse		☐	☐
	▪ Vérification minutieuse des normes et des cibles des traitements physicochimiques ▪ Détection des éléments divergents au moyen d'une comparaison précise		
4. Déterminer le traitement à appliquer		☐	☐
	▪ Détermination précise du traitement interne ou externe nécessaire ▪ Vérification minutieuse des recommandations des fabricants ▪ Vérification minutieuse des recommandations du fournisseur de produits chimiques ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
5. Réaliser des purges de fond et des ajustements du système de purge continue		☐	☐
	▪ Application précise des procédures de purge ▪ Calcul juste du cycle de purge et relevé précis des ajustements nécessaires ▪ Vérification minutieuse des recommandations des fabricants ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE D	ANALYSER ET TRAITER L'EAU DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
6. Appliquer les traitements physicochimiques	▪ Respect rigoureux des règles de santé et de sécurité	☐	☐
	▪ Vérification minutieuse des systèmes d'injection de produits chimiques		
	▪ Modification ou ajustement précis des recettes d'injection de produits chimiques		
	▪ Modification ou ajustement précis des fréquences et du rythme d'injection de produits chimiques ainsi que de la quantité injectée		
	▪ Respect des consignes et des prescriptions du fabricant ou de l'organisme chargé du suivi des traitements de l'eau		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
7. Déterminer les ajustements, les modifications ou les réparations que nécessitent les systèmes d'alimentation et de traitement de l'eau d'alimentation des chaudières	▪ Relevé précis des ajustements, modifications ou réparations nécessaires	☐	☐
	▪ Vérification minutieuse des recommandations des fabricants		
	▪ Choix judicieux et exécution correcte des ajustements, modifications ou réparations nécessaires		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
8. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre	▪ Utilisation de la terminologie appropriée	☐	☐
	▪ Information exacte		
	▪ Précision des informations consignées (information complète)		

Notes d'apprentissage :

CONTEXTE TECHNIQUE

PROCÉDÉS DE TRAITEMENT D'EAU UTILISÉS DANS L'INSTALLATION		ANALYSES D'EAU RÉALISÉES EN APPRENTISSAGE	
PROCÉDÉS DE TRAITEMENT EXTERNES	PROCÉDÉS DE TRAITEMENT INTERNES	☐ Acidité	☐ Conductivité
☐ Adoucissement	☐ Utilisation d'inhibiteurs de corrosion	☐ Alcalinité	☐ Cuivre
☐ Aération	☐ Utilisation d'inhibiteurs d'oxygène	☐ Brome	☐ Sulfite
☐ Clarification	☐ Utilisation d'inhibiteurs d'alcalinité	☐ Chlorure	☐ Silice
☐ Décarbonatation	☐ Utilisation de chélatants	☐ Fer	☐ Zinc
☐ Déminéralisation	☐ Utilisation de dispersants	☐ Molybdates	☐ Coloration
☐ Désaération (dégazage)	☐ Utilisation de précipitants	☐ Oxygène dissous	☐ Turbidité
☐ Désalcalinisation		☐ pH	☐ Dureté
☐ Filtration		☐ Chlore libre	☐ Bactéries
☐ Polissage		☐ Chlore total	
☐ Osmose inversée		☐ Autres (précisez) :	
☐ UV			
☐ Autres (précisez) :			

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

ATTESTATION DE LA COMPÉTENCE

Conditions générales d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent notamment avoir été accomplies dans les conditions suivantes :

- Dans l'exercice habituel du travail
- De façon autonome et en équipe
- À l'aide des équipements, de l'outillage et du matériels usuels
- En se référant aux documents techniques suivants : livre de bord (logbook), plans, schémas, lois, codes et règlements.

Contexte technique d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent avoir été accomplies sur une installation de machines fixes de classe 3 ou supérieure.

Critères d'évaluation généraux et spécifiques

Vous pouvez procéder à l'évaluation de l'apprenti ou apprentie en vous basant sur :

- Les critères propres à chacune des sous-tâches
- L'application rigoureuse des règles de santé et de sécurité du travail en vigueur dans l'entreprise
- L'application rigoureuse des directives de fonctionnement des équipements
- Le contrôle sécuritaire de l'installation
- La communication efficace avec tous les intervenants
- L'application rigoureuse des règles environnementales, notamment en cas de rejets accidentels

Les critères propres à chacune des sous-tâches sont indiqués dans la description de celles-ci.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de l'élément de qualification

CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Signature du compagnon ou de la compagne

Date

Vous pouvez maintenant attester la maîtrise de cet élément de qualification sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et faire parvenir celui-ci au CAQP.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	METTRE HORS SERVICE LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE THERMIQUE	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
▪ Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale ▪ Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Communiquer aux utilisateurs le plan de mise hors service du réseau		☐	☐
▪ Envoi d'un avis à tous les utilisateurs ▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Application efficace de la procédure de communication ▪ Exactitude de l'information			
3. Transférer le mode de régulation		☐	☐
▪ Inspection minutieuse du réseau de distribution d'énergie ▪ Coordination avec les différents utilisateurs ▪ Précision dans l'opération de transfert du mode de régulation en position manuelle ▪ Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle du réseau de distribution d'énergie ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
4. Surveiller la réduction de la charge		☐	☐
▪ Coordination avec tous les utilisateurs ▪ Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle du réseau de distribution d'énergie ▪ Mesures conformes aux normes et aux procédures en vigueur ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	METTRE HORS SERVICE LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE THERMIQUE	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Ajuster les paramètres de contrôle		☐	☐
- Coordination efficace avec les experts-conseils - Suivi rigoureux des procédures d'analyse de la qualité de la vapeur - Utilisation efficace et selon les normes des appareils de mesure - Précision des mesures - Respect des paramètres et des cibles de qualité de la vapeur - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
6. Contrôler les débits et les pressions		☐	☐
- Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle du réseau de distribution d'énergie - Inspection visuelle complète du réseau de distribution d'énergie - Respect des fréquences d'inspection du réseau de distribution d'énergie - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives			
7. Surveiller les températures et la contraction du réseau de distribution d'énergie		☐	☐
- Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle du réseau de distribution d'énergie - Inspection visuelle complète du réseau de distribution d'énergie - Respect des fréquences d'inspection du réseau de distribution d'énergie - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives			
8. Éliminer l'air et les condensats		☐	☐
- Suivi constant et minutieux des accessoires de purge et de drainage du réseau de distribution d'énergie - Vérification sécuritaire au moyen des outils appropriés - Vérification de l'application adéquate de la procédure de mise à l'air libre des événements et robinets - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	METTRE HORS SERVICE LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE THERMIQUE	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
9. Disposer de façon correcte les sectionnements (robinets) du réseau		☐	☐
- Inspection visuelle et complète des différents sectionnements du réseau de distribution d'énergie - Position correcte des sectionnements (robinets) - Cadenassage sécuritaire - Respect des règles de santé et de sécurité du travail - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
10. Déterminer les ajustements, les modifications ou les réparations que nécessite le réseau de distribution de vapeur		☐	☐
- Vérification complète du réseau de distribution d'énergie - Détection des paramètres divergents au moyen d'une comparaison précise - Évaluation rapide et exacte de l'importance et de la dangerosité des anomalies détectées - Choix judicieux et exécution correcte des ajustements et des modifications à apporter - Suivi rigoureux des demandes de réparation du réseau de distribution d'énergie thermique - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
11. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
- Utilisation de la terminologie appropriée - Exactitude de l'information - Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	METTRE HORS SERVICE LES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
▪ Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale ▪ Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Transférer le mode de régulation de la chaudière		☐	☐
▪ Coordination avec les différents utilisateurs ▪ Précision dans l'opération de transfert du mode de régulation en position manuelle ▪ Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle de la chaudière ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Surveiller la réduction de la charge		☐	☐
▪ Coordination avec tous les utilisateurs ▪ Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle du réseau de distribution d'énergie ▪ Conformité des mesures aux normes et aux procédures en vigueur ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
4. Régler les systèmes et les réseaux		☐	☐
▪ Vérification de l'application précise des procédures de mise hors service des systèmes et des réseaux ▪ Vérification minutieuse des paramètres des systèmes et des réseaux ▪ Détection des paramètres divergents au moyen d'une comparaison précise ▪ Manipulation sécuritaire et méthodique des dispositifs de réglage ▪ Suivi constant des paramètres de fonctionnement des systèmes et des réseaux ▪ Respect des règles de santé et de sécurité ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	METTRE HORS SERVICE LES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Couper l'alimentation en énergie		☐	☐
▪ Suivi rigoureux de la procédure de coupure de l'alimentation en énergie ▪ Préparation à la coupure en énergie ▪ Cadenassage sécuritaire ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
6. Surveiller la pression, la température et la contraction de la chaudière		☐	☐
▪ Suivi constant et minutieux des paramètres de contrôle de la chaudière ▪ Inspection visuelle complète de la chaudière ▪ Respect des fréquences d'inspection de la chaudière ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives			
7. Couper l'alimentation en eau de la chaudière		☐	☐
▪ Suivi rigoureux de la procédure de coupure de l'alimentation en eau ▪ Position adéquate des robinets ▪ Cadenassage sécuritaire ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
8. Arrêter les systèmes et les réseaux		☐	☐
▪ Suivi rigoureux de la procédure de fermeture des systèmes et des réseaux ▪ Cadenassage sécuritaire ▪ Respect des protocoles de communication ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	METTRE HORS SERVICE LES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
9. Appliquer les méthodes de remisage des chaudières		☐	☐
▪ Suivi rigoureux des procédures de remisage de la chaudière ▪ Vidange sécuritaire de la chaudière ▪ Cadenassage sécuritaire ▪ Respect des protocoles de communication ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
10. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Information exacte ▪ Précision des informations consignées (information complète)			

Notes d'apprentissage :

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE C	METTRE HORS SERVICE LES SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU ET DE TRAITEMENT DE L'EAU DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
▪ Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale ▪ Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Disposer de façon adéquate les réseaux pour la mise hors service		☐	☐
▪ Position adéquate des robinets et des vannes ▪ Détection rigoureuse des fuites ▪ Cadenassage conforme ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Mettre hors service le système d'eau d'appoint		☐	☐
▪ Cadenassage sécuritaire de l'entrée d'eau ▪ Position correcte des robinets et des vannes ▪ Mise hors tension des pompes, s'il y a lieu ▪ Cadenassage conforme ▪ Détection rigoureuse des fuites ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
4. Mettre hors service le système de traitement de l'eau		☐	☐
▪ Mise hors tension sécuritaire ▪ Mise hors service sécuritaire du système de prétraitement de l'eau ▪ Respect des règles de santé et de sécurité ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE C	METTRE HORS SERVICE LES SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU ET DE TRAITEMENT DE L'EAU DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Mettre hors service le dégazeur ou le réservoir de condensat ou d'alimentation	▪ Position appropriée des robinets et des vannes des réseaux	☐	☐
	▪ Mise à l'air libre sécuritaire des équipements		
	▪ Vidange sécuritaire des équipements		
	▪ Cadenassage conforme		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
6. Mettre hors service les pompes de transfert et d'alimentation	▪ Mise hors tension sécuritaire	☐	☐
	▪ Cadenassage conforme		
	▪ Détection rigoureuse des fuites		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
7. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre	▪ Utilisation de la terminologie appropriée	☐	☐
	▪ Information exacte		
	▪ Précision de l'information consignée (information complète)		

Notes d'apprentissage :

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE D	METTRE HORS SERVICE LES SYSTÈMES ET LES RÉSEAUX	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
	▪ Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale		
	▪ Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
2. Mettre hors tension les moteurs		☐	☐
	▪ Respect rigoureux de la procédure de mise hors service des moteurs électriques		
	▪ Cadenassage sécuritaire de l'équipement		
	▪ Respect des consignes du fabricant		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
3. Fermer les robinets d'aspiration et de refoulement des pompes, des compresseurs et des turbines		☐	☐
	▪ Respect rigoureux de la procédure de mise hors service des équipements		
	▪ Cadenassage sécuritaire de l'équipement		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
4. Ouvrir les événements et les vidanges		☐	☐
	▪ Position correcte de la robinetterie		
	▪ Respect des procédures de mise hors service		
	▪ Vidange sécuritaire du réseau des systèmes		
	▪ Cadenassage sécuritaire de l'équipement		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION
METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE D	METTRE HORS SERVICE LES SYSTÈMES ET LES RÉSEAUX	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Arrêter les systèmes de lubrification et de refroidissement des machines		☐	☐
▪ Respect des procédures de mise hors service des systèmes ▪ Mise hors tension sécuritaire ▪ Cadenassage sécuritaire de l'équipement ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
6. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Exactitude de l'information ▪ Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

CONTEXTE TECHNIQUE

ENTREPRISE				CHEF			
Nom :				Nom :			
Adresse :				Numéro QP :			
				Numéro de téléphone :			
INFORMATION SUR L'AVIS DE CLASSIFICATION DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (RBQ) (Veuillez fournir une copie de l'avis de classification de la RBQ)							
CLASSE DE L'INSTALLATION				SURVEILLANCE			
Classe :	Puissance totale :	(kW)		☐ Conditionnelle	☐ Périodique	☐ Interrompue	☐ Continue

APPAREIL N°	TYPE APPAREIL ¹	ÉNERGIE ²	VAPEUR		PRESSION Soupape de sûreté	ÉCHANGEURS			PUISSANCE TOTALE			
			Saturée	Surchauffée		Préchauffeur air	Économiseur	Surchauffeur	Puissance	kW	lb/h	HP
1			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
2			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
3			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
4			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
5			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
6			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
7			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
8			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐

¹Type d'appareil

- | | |
|--|---|
| A Chaudière à tube d'eau – haute pression | G Chaudière à serpentín – haute ou basse pression |
| B Chaudière à tube d'eau – basse pression | H Chaudière à liquide thermique |
| C Chaudière à tube de fumée – haute pression | I Générateur de vapeur |
| D Chaudière à tube de fumée – basse pression | J Chauffe-eau |
| E Chaudière à eau chaude – haute pression | K Turbine à vapeur |
| F Chaudière à eau chaude – basse pression | L Autres (précisez) : |

²Énergie

- 1 Gaz
- 2 Huile légère
- 3 Huile lourde
- 4 Solide (précisez) :
- 5 Biénergie : gaz – huile légère
- 6 Biénergie : gaz – huile lourde
- 7 Biénergie : gaz – solide
- 8 Électrique
- 9 Liqueur

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

ATTESTATION DE LA COMPÉTENCE

Conditions générales d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent notamment avoir été accomplies dans les conditions suivantes :

- Dans l'exercice habituel du travail
- De façon autonome et en équipe
- À l'aide des équipements, de l'outillage et du matériels usuels
- En se référant aux documents techniques suivants : livre de bord (logbook), plans, schémas, lois, codes et règlements.

Contexte technique d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent avoir été accomplies sur une installation de machines fixes de classe 3 ou supérieure.

Critères d'évaluation généraux et spécifiques

Vous pouvez procéder à l'évaluation de l'apprenti ou apprentie en vous basant sur :

- Le respect des critères propres à chacune des sous-tâches
- L'application rigoureuse des règles de santé et de sécurité du travail en vigueur dans l'entreprise
- L'application rigoureuse des directives opérationnelles et le contrôle adéquat des installations
- La réalisation méthodique et rigoureuse du travail
- Le respect des normes environnementales

Les critères propres à chacune des sous-tâches sont indiqués dans la description de celles-ci.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de l'élément de qualification

METTRE HORS SERVICE UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Signature du compagnon ou de la compagne

Date

Vous pouvez maintenant attester la maîtrise de cet élément de qualification sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et faire parvenir celui-ci au CAQP.

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	SÉCURISER LES RÉSEAUX ET PRÉPARER L'INTERVENTION D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DE L'INSTALLATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Prendre connaissance des demandes d'exécution de travaux d'entretien et de réparation et des calendriers		☐	☐
	▪ Examen attentif de toutes les demandes d'exécution de travaux d'entretien et de réparation		
	▪ Distinction adéquate entre travaux d'entretien et travaux de réparation		
	▪ Distinction adéquate entre les travaux pouvant être réalisés pendant le fonctionnement normal de l'installation et les travaux exigeant une mise hors service		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
2. Informer les utilisateurs de la tenue de travaux		☐	☐
	▪ Transmission aux utilisateurs de renseignements précis et conformes		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
3. Démarrer les équipements de réserve ou utiliser les dérivations		☐	☐
	▪ Respect des procédures opérationnelles		
	▪ Communication efficace avec les autres intervenants		
	▪ Démarrage sécuritaire des équipements		
	▪ Respect de règles de santé et de sécurité		
	▪ Prise en considération des limites opérationnelles et des restrictions d'exploitation		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
4. Arrêter les équipements pour l'entretien ou la réparation		☐	☐
	▪ Respect des procédures opérationnelles		
	▪ Communication efficace avec les autres intervenants		
	▪ Respect de règles de santé et de sécurité		
	▪ Arrêt sécuritaire des équipements		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE A	SÉCURISER LES RÉSEAUX ET PRÉPARER L'INTERVENTION D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DE L'INSTALLATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Vérifier l'absence d'énergie résiduelle	▪ Communication efficace avec tous les intervenants ▪ Inspection minutieuse de tous les sectionnements reliés ▪ Repérage précis de la position de chaque sectionnement ▪ Suivi rigoureux de la procédure de vérification d'absence d'énergie résiduelle ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées	☐	☐
6. Cadenasser l'équipement et les réseaux	▪ Respect des directives relatives au bon de travail ▪ Cadenassage conforme de l'équipement ou du réseau ▪ Respect des règles de santé et de sécurité du travail ▪ Communication efficace ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées	☐	☐
7. Vérifier l'accès sécuritaire à l'équipement	▪ Inspection visuelle de chaque équipement ▪ Vérification précise de l'accessibilité sécuritaire de chaque équipement ▪ Respect du protocole d'accès aux espaces clos si applicable ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées	☐	☐
8. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre	▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Exactitude de l'information ▪ Précision de l'information consignée (information complète)	☐	☐

Notes d'apprentissage :

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	PRÉPARER LES CHAUDIÈRES POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Mettre la chaudière à l'arrêt	▪ Respect des directives opérationnelles	☐	☐
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité au travail		
	▪ Communication efficace		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
2. Surveiller la pression et la contraction de la chaudière	▪ Suivi rigoureux de la réduction de la pression de la chaudière	☐	☐
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité au travail		
	▪ Communication efficace		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
3. Vidanger la chaudière et l'isoler	▪ Respect des procédures opérationnelles	☐	☐
	▪ Respect des règles et des normes environnementales		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité au travail		
	▪ Communication efficace		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
4. Ventiler la chambre de combustion et les passages de fumée de la chaudière	▪ Respect des procédures opérationnelles	☐	☐
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité au travail		
	▪ Communication efficace		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	PRÉPARER LES CHAUDIÈRES POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Isoler et vidanger les systèmes auxiliaires		☐	☐
	▪ Respect des procédures de vidange des systèmes auxiliaires		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité au travail		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
6. Cadenasser l'alimentation électrique de la chaudière		☐	☐
	▪ Respect des procédures de cadenassage de l'alimentation électrique d'une chaudière		
	▪ Vérification de l'absence d'énergie résiduelle		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité au travail		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
7. Cadenasser la chaudière		☐	☐
	▪ Respect des procédures de cadenassage d'une chaudière		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité au travail		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
8. Obtenir le permis de travail en espace clos		☐	☐
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité au travail		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE B	PRÉPARER LES CHAUDIÈRES POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
9. Surveiller la qualité de l'air (espace clos)		☐	☐
▪ Respect des normes de qualité indiquées dans le Code de sécurité sur les chantiers de construction ▪ Communication efficace ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
10. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Exactitude de l'information ▪ Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE C	ASSURER L'ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Vérifier les composants internes et externes de la chaudière		☐	☐
	▪ Inspection et validation minutieuses des composants internes et externes de la chaudière		
	▪ Évaluation juste de l'état des composants externes et internes		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
2. Assurer le nettoyage du côté feu de la chaudière		☐	☐
	▪ Respect des procédures de nettoyage du côté feu		
	▪ Respect des règles de travail en espace clos		
	▪ Respect des consignes du fabricant		
	▪ Communication efficace		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
3. Effectuer le nettoyage du côté eau de la chaudière		☐	☐
	▪ Respect des règles de travail en espace clos		
	▪ Communication efficace		
	▪ Respect des procédures de nettoyage du côté eau		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
4. Effectuer le nettoyage chimique ou physique de la chaudière		☐	☐
	▪ Respect des règles de travail en espace clos		
	▪ Communication efficace		
	▪ Respect des procédures de nettoyage chimique de la chaudière et des consignes du fabricant		
	▪ Respect minutieux des règles de santé et de sécurité au travail		
	▪ Respect des normes environnementales		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE C	ASSURER L'ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Effectuer l'entretien des matériaux réfractaires		☐	☐
▪ Respect des règles de travail en espace clos ▪ Communication efficace ▪ Respect des consignes du fabricant et des procédures d'entretien des réfractaires ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
6. Remplacer les joints et les garnitures		☐	☐
▪ Respect des règles de travail en espace clos ▪ Communication efficace ▪ Respect des consignes du fabricant et des procédures de remplacement des joints et des garnitures ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
7. Ajuster les dispositifs de commande de la chaudière		☐	☐
▪ Respect des règles de travail en espace clos ▪ Communication efficace ▪ Respect des consignes du fabricant et des procédures d'ajustement des dispositifs de commande de la chaudière ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
8. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Exactitude de l'information ▪ Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE D	ASSURER L'ENTRETIEN DES ACCESSOIRES DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Assurer l'entretien de la colonne d'eau, du verre indicateur de niveau et des alarmes		☐	☐
	▪ Inspection minutieuse des composants internes et externes de la colonne		
	▪ Nettoyage physique ou chimique de la colonne et de ses raccords (fittings)		
	▪ Remplacement adéquat du verre indicateur		
	▪ Ajustement approprié des alarmes sur la colonne		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
2. Assurer le fonctionnement des alarmes de haut et de bas niveau	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
		☐	☐
	▪ Respect des procédures de vérification des alarmes		
	▪ Ajustements conformes		
	▪ Respect des consignes du fabricant		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
3. Ajuster les dispositifs de surveillance de la flamme et de pression d'air	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
		☐	☐
	▪ Respect des procédures de vérification et d'ajustement		
	▪ Ajustements conformes		
	▪ Respect des consignes du fabricant		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
4. Remplacer les soupapes de sûreté	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
		☐	☐
	▪ Respect des procédures de remplacement		
	▪ Travail conforme		
	▪ Respect minutieux des règles de santé et de sécurité au travail		
	▪ Respect des normes environnementales		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE D	ASSURER L'ENTRETIEN DES ACCESSOIRES DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.

- ## 5. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre
- Utilisation de la terminologie appropriée
 - Exactitude de l'information
 - Précision de l'information consignée (information complète)

1

Notes d'apprentissage :

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE E	ASSURER L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES AUXILIAIRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Assurer l'entretien du système d'air de combustion		☐	☐
	▪ Inspection minutieuse du système d'air de combustion		
	▪ Nettoyage rigoureux des passages d'air		
	▪ Lubrification adéquate		
	▪ Ajustement des servomoteurs		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
2. Assurer l'entretien du système d'alimentation en eau et de traitement de l'eau		☐	☐
	▪ Inspection minutieuse du système d'air de combustion		
	▪ Nettoyage rigoureux des réservoirs et des conduits		
	▪ Lubrification adéquate des pompes		
	▪ Ajustement précis des doseurs		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
3. Assurer l'entretien du système d'alimentation en carburant et du brûleur		☐	☐
	▪ Inspection minutieuse du système d'alimentation en carburant		
	▪ Lubrification adéquate des parties mobiles		
	▪ Nettoyage adéquat des brûleurs (huile lourde)		
	▪ Ajustement précis des pressions		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
4. Assurer l'entretien du réseau de distribution d'énergie thermique		☐	☐
	▪ Respect des procédures de vérification		
	▪ Détection rigoureuse des fuites		
	▪ Vérification adéquate des purgeurs de vapeurs		
	▪ Inspection rigoureuse des coupons de corrosion		
	▪ Respect des règles de santé et de sécurité du travail		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

TÂCHE E	ASSURER L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES AUXILIAIRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.

5. Rapporter toute anomalie et consigner l'information au registre

- Utilisation de la terminologie appropriée
- Exactitude de l'information
- Précision de l'information consignée (information complète)

7

Notes d'apprentissage :

CONTEXTE TECHNIQUE

ENTREPRISE				CHEF								
Nom :				Nom :								
Adresse :				Numéro QP :								
				Numéro de téléphone :								
INFORMATION SUR L'AVIS DE CLASSIFICATION DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (RBQ) (Veuillez fournir une copie de l'avis de classification de la RBQ)												
CLASSE DE L'INSTALLATION				SURVEILLANCE								
Classe :		Puissance totale : (kW)		☐ Conditionnelle	☐ Périodique	☐ Interrompue	☐ Continue					
APPAREIL N°	TYPE APPAREIL¹	ÉNERGIE²	VAPEUR		PRESSION	ÉCHANGEURS			PUISSANCE TOTALE			
			Saturée	Surchauffée	Soupape de sûreté	Préchauffeur air	Économiseur	Surchauffeur	Puissance	kW	lb/h	HP
1			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
2			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
3			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
4			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
5			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
6			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
7			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
8			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐

¹Type d'appareil

- A Chaudière à tube d'eau – haute pression

B Chaudière à tube d'eau – basse pression

C Chaudière à tube de fumée – haute pression

D Chaudière à tube de fumée – basse pression

E Chaudière à eau chaude – haute pression

F Chaudière à eau chaude – basse pression
- G Chaudière à serpentín – haute ou basse pression

H Chaudière à liquide thermique

I Générateur de vapeur

J Chauffe-eau

K Turbine à vapeur

L Autres (précisez) :

²Énergie

- 1 Gaz
- 2 Huile légère
- 3 Huile lourde
- 4 Solide (précisez) :
- 5 Biénergie : gaz – huile légère
- 6 Biénergie : gaz – huile lourde
- 7 Biénergie : gaz – solide
- 8 Électrique
- 9 Liqueur

5^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

ATTESTATION DE LA COMPÉTENCE

Conditions générales d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent notamment avoir été accomplies dans les conditions suivantes :

- Dans l'exercice habituel du travail
- De façon autonome et en équipe
- À l'aide des équipements, de l'outillage et du matériels usuels
- En se référant aux documents techniques suivants : livre de bord (logbook), plans, schémas, lois, codes et règlements.

Contexte technique d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent avoir été accomplies sur une installation de machines fixes de classe 3 ou supérieure.

Critères d'évaluation généraux et spécifiques

Vous pouvez procéder à l'évaluation de l'apprenti ou apprentie en vous basant sur :

- Le respect des critères énoncés pour chacune des sous-tâches
- L'application rigoureuse des règles de santé et de sécurité du travail en vigueur dans l'entreprise
- Le port des équipements de protection individuelle
- La réalisation méthodique et rigoureuse du travail
- Le respect des normes environnementales
- La rigueur et le souci de la sécurité dans l'élaboration et l'application des procédures de vérification et de mise en service

Les critères propres à chacune des sous-tâches sont indiqués dans la description de celles-ci.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de l'élément de qualification

VOIR À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES DE CLASSE 3

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Signature du compagnon ou de la compagne

Date

Vous pouvez maintenant attester la maîtrise de cet élément de qualification sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et faire parvenir celui-ci au CAQP.

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE A	ANALYSER L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'INSTALLATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser le registre et les rapports de vérification des équipes de travail précédentes		☐	☐
	▪ Vérification minutieuse de tous les documents utilisés dans la centrale		
	▪ Application stricte des règles de communication verbale et écrite en milieu de travail		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
2. Analyser les demandes de travaux d'entretien et de réparation		☐	☐
	▪ Examen attentif de toutes les demandes de travaux et de réparation		
	▪ Distinction adéquate entre les travaux d'entretien et les travaux de réparation		
	▪ Distinction adéquate entre les travaux pouvant être réalisés pendant le fonctionnement normal de l'installation et les travaux exigeant une mise hors service		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
3. Vérifier et valider les calendriers d'entretien et de réparation		☐	☐
	▪ Vérification et validation minutieuses des calendriers d'entretien et de réparation de l'installation		
	▪ Prise en compte régulière de la disponibilité des équipements		
	▪ Prise en compte des limites opérationnelles		
	▪ Prise en compte de la disponibilité de la main-d'œuvre		
	▪ Interprétation précise des données recueillies		
	▪ Établissement précis du calendrier ou de l'horaire d'entretien et de réparation de l'installation		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE A	ANALYSER L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'INSTALLATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
4. Vérifier et valider la planification des activités d'entretien et de réparation		☐	☐
■ Vérification minutieuse de la planification quotidienne, hebdomadaire et mensuelle des travaux d'entretien ■ Distinction adéquate des travaux à réaliser selon les calendriers prévus ■ Interprétation précise des données recueillies ■ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ■ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
5. Vérifier et valider les restrictions d'exploitation en vigueur		☐	☐
■ Prise en considération des limites opérationnelles et des restrictions d'exploitation ■ Interprétation précise des données recueillies ■ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ■ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

Notes d'apprentissage :

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE B	POSER UN DIAGNOSTIC ET LE VALIDER	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Évaluer la situation		☐	☐
- Prise en compte de l'ensemble des circonstances - Évaluation juste de la gravité de la situation - Évaluation juste de l'urgence de la situation - Évaluation juste de la tendance de la situation - Détermination rapide d'une priorité d'action			
2. Appliquer un processus d'analyse		☐	☐
- Respect rigoureux des processus d'analyse propres à l'entreprise - Choix judicieux du processus d'analyse - Documentation précise sur les données utilisées			
3. Déterminer la cause du problème		☐	☐
- Précision du problème - Évaluation juste des causes possibles - Détermination éclairée de la cause la plus probable - Validation sur place de la cause la plus probable			
4. Déterminer et valider les mesures correctives		☐	☐
- Considération des mesures correctives pouvant être appliquées - Prise en compte des critères à respecter - Choix judicieux de la mesure corrective ou palliative			
5. Communiquer les mesures correctives aux personnes concernées		☐	☐
- Envoi d'un avis à tous les utilisateurs - Utilisation de la terminologie appropriée - Application efficace de la procédure de communication - Exactitude de l'information - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

Notes d'apprentissage :

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE C	PLANIFIER ET COORDONNER LE TRAVAIL D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Distinguer entre les travaux nécessitant une mise hors service et les travaux pouvant être exécutés sans interruption de service		☐	☐
	▪ Liste précise de tous les travaux à réaliser		
	▪ Évaluation précise de la possibilité d'effectuer les travaux de façon sécuritaire sans interrompre la production		
	▪ Prise en compte de la priorité d'action		
	▪ Détermination précise des travaux pouvant être réalisés sans interrompre la production		
2. Déterminer et valider la séquence des travaux d'entretien et de réparation		☐	☐
	▪ Ordonnancement précis des travaux		
	▪ Établissement ou validation d'un cheminement critique efficace ou d'une autre méthode de suivi des travaux		
	▪ Détermination précise de l'ordre d'exécution des travaux		
	▪ Détermination précise du moment approprié pour exécuter les travaux		
	▪ Prévision éclairée quant aux échéanciers des travaux		
3. Assurer la disponibilité des pièces, des outils spécialisés et du matériel nécessaires à l'exécution des travaux		☐	☐
	▪ Prise en compte de l'ordonnancement des travaux		
	▪ Vérification minutieuse de la disponibilité des pièces nécessaires		
	▪ Vérification minutieuse de la disponibilité des outils spécialisés		
	▪ Vérification minutieuse de la disponibilité du matériel nécessaire		
	▪ Vérification minutieuse de la disponibilité de la main-d'œuvre		
4. Communiquer la planification aux personnes concernées		☐	☐
	▪ Transmission de l'information à toutes les personnes concernées		
	▪ Utilisation de la terminologie appropriée		
	▪ Application efficace de la procédure de communication		
	▪ Exactitude de l'information		

Notes d'apprentissage :

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE D	COORDONNER LA PRÉPARATION DES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Émettre le permis d'exécution de travail		☐	☐
▪ Choix approprié du type de permis de travail à rédiger ▪ Choix approprié des essais à réaliser et des limites à respecter ▪ Détermination précise des risques inhérents aux travaux et des mesures de protection nécessaires ▪ Choix approprié des autorisations requises ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Contrôler le démarrage des équipements de réserve ou l'utilisation des équipements de dérivation		☐	☐
▪ Vérification du respect des procédures de mise en service des équipements de réserve ▪ Vérification du respect des procédures d'utilisation des équipements de dérivation des systèmes et des réseaux ▪ Suivi attentif des systèmes et des équipements mis en service ou fonctionnant en dérivation ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Organiser la préparation de l'équipement à entretenir ou à réparer		☐	☐
▪ Respect des procédures d'arrêt, d'isolation, de verrouillage et de mise en disponibilité des équipements et des systèmes à réparer ▪ Vérification attentive de la mise à énergie zéro ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
4. Vérifier la réalisation des tests et des essais nécessaires avant, pendant et à la fin des travaux d'entretien préventif ou de réparation		☐	☐
▪ Vérification minutieuse des essais à réaliser ▪ Vérification du respect des procédures d'essai ▪ Vérification du respect des fréquences d'essai ▪ Vérification de la réalisation sécuritaire et minutieuse des essais ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE D	COORDONNER LA PRÉPARATION DES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Vérifier l'accès sécuritaire à l'équipement		☐	☐
▪ Inspection visuelle de chaque équipement			
▪ Vérification précise de l'accessibilité sécuritaire de chaque équipement			
▪ Vérification du respect du protocole d'accès aux espaces clos si ce protocole s'applique			
▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées			
▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
6. Valider la sélection des pièces de rechange pour les travaux planifiés		☐	☐
▪ Respect des spécifications du fabricant			
▪ Rapport précis sur la disponibilité des pièces			
▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées			
▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
7. Transmettre au personnel de la centrale et aux personnes concernées l'information quant au début des travaux		☐	☐
▪ Envoi d'un avis à tous les employés de la centrale			
▪ Utilisation de la terminologie appropriée			
▪ Application efficace de la procédure de communication			
▪ Exactitude de l'information quant au début et à la durée prévue des travaux			
8. Rapporter toute anomalie dans le déroulement des activités d'entretien et de réparation		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée			
▪ Exactitude de l'information			
▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatées			
▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
9. Valider l'information au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée			
▪ Exactitude de l'information			
▪ Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE E	ASSURER ET COORDONNER L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES CHAUDIÈRES ET DE LEURS DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Vérifier l'inspection des parties internes et externes de la chaudière		☐	☐
▪ Inspection minutieuse des parties internes et externes de la chaudière et validation			
▪ Évaluation juste de l'état des différents composants externes et internes			
▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives			
▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Vérifier l'installation ou le retrait des plaques d'obturation		☐	☐
▪ Vérification minutieuse du registre des plaques d'obturation à installer ou à enlever			
▪ Localisation précise de l'installation des plaques			
▪ Vérification précise du type de plaque et du type de joint de scellement à installer			
▪ Choix judicieux des techniques de mise en place des plaques			
▪ Vérification du respect de la procédure d'installation des plaques			
▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives			
▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Vérifier la réalisation des tests et des essais nécessaires		☐	☐
▪ Vérification minutieuse des essais à réaliser			
▪ Vérification du respect des procédures d'essai			
▪ Vérification du respect des fréquences d'essai			
▪ Vérification de la réalisation sécuritaire et minutieuse des essais			
▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives			
▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
4. Valider les ajustements et les corrections		☐	☐
▪ Vérification complète de la chaudière et de ses dispositifs de sécurité			
▪ Détection des paramètres divergents au moyen d'une comparaison précise			
▪ Évaluation rapide et exacte de l'importance et de la dangerosité des anomalies détectées			
▪ Revue des recommandations du fabricant			
▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives			
▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE E	ASSURER ET COORDONNER L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES CHAUDIÈRES ET DE LEURS DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Vérifier si le cadenassage est conforme à la procédure en vigueur dans l'installation		☐	☐
	- Vérification du suivi rigoureux de la procédure de coupure de l'alimentation en énergie - Vérification du suivi rigoureux de la procédure de cadenassage ou d'étiquetage des alimentations en énergie - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
6. Vérifier l'absence d'énergie résiduelle		☐	☐
	- Inspection minutieuse de tous les sectionnements reliés - Repérage précis de la position de chaque sectionnement - Suivi rigoureux de la procédure de vérification d'absence d'énergie résiduelle - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
7. Vérifier la protection et la sécurisation de la chaudière avant l'entretien		☐	☐
	- Suivi rigoureux de la procédure de cadenassage ou d'étiquetage des alimentations en énergie - Suivi rigoureux de la procédure d'accès à la chaudière - Surveillance en continu des températures et de la ventilation internes de la chaudière - Surveillance en continu de la qualité de l'air à l'intérieur de la chaudière - Respect du protocole d'accès aux espaces clos, si ce protocole s'applique - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
8. Vérifier le nettoyage chimique ou physique de la chaudière		☐	☐
	- Vérification du respect minutieux des procédures de nettoyage chimique de la chaudière - Vérification du respect des consignes du fabricant et des règles de santé et de sécurité - Vérification du respect minutieux des procédures d'accès et de nettoyage physique de la chaudière - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE E	ASSURER ET COORDONNER L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES CHAUDIÈRES ET DE LEURS DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
9. Valider la sélection des pièces de rechange		☐	☐
▪ Vérification de l'application et du respect des spécifications du fabricant ▪ Rapport précis sur la disponibilité des pièces ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
10. Valider la conformité des travaux		☐	☐
▪ Vérification attentive des permis de travail ▪ Comparaison minutieuse du travail accompli et du bon de travail ▪ Vérification de l'application des procédures de vérification appropriées selon la norme et les recommandations du fabricant ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
11. Vérifier et valider l'information consignée au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Exactitude de l'information ▪ Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE F	ASSURER ET COORDONNER L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES ACCESSOIRES DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Vérifier la réalisation des tests et des essais nécessaires		☐	☐
- Vérification minutieuse des essais à réaliser - Vérification du respect des procédures d'essai - Vérification du respect des fréquences d'essai - Réalisation sécuritaire et minutieuse des essais - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Vérifier et valider les ajustements et les corrections		☐	☐
- Vérification complète et validation des accessoires de la chaudière - Détection des paramètres divergents au moyen d'une comparaison précise - Évaluation rapide et exacte de l'importance et de la dangerosité des anomalies détectées - Revue des recommandations du fabricant - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Vérifier le nettoyage chimique ou physique des accessoires de la chaudière		☐	☐
- Vérification du respect minutieux des procédures de nettoyage chimique des accessoires de la chaudière - Vérification du respect des consignes du fabricant et des règles de santé et de sécurité - Vérification du respect minutieux des procédures d'accès à la chaudière et de nettoyage physique de celle-ci - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
4. Rédiger et valider les procédures internes		☐	☐
- Respect rigoureux du format de rédaction des procédures - Indication, dans les procédures, de l'ensemble des risques ainsi que des moyens de prévention - Détermination précise des approbations requises pour chaque procédure - Respect rigoureux du processus d'approbation et de diffusion des procédures - Vérification minutieuse et validation de l'ensemble des procédures			

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE F	ASSURER ET COORDONNER L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES ACCESSOIRES DES CHAUDIÈRES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Valider le bon fonctionnement des dispositifs de protection et de sécurité		☐	☐
▪ Repérage précis de tous les dispositifs de sécurité et de protection ▪ Respect des fréquences de vérification prescrites ▪ Vérification de l'application rigoureuse des procédures de vérification des dispositifs de sécurité et de protection ▪ Rapports de vérification complets et précis ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants sur les observations effectuées			
6. Valider la conformité des travaux		☐	☐
▪ Vérification attentive des bons de travail ▪ Comparaison minutieuse du travail accompli et du bon de travail ▪ Vérification de l'application des procédures de vérification appropriées selon la norme et les recommandations du fabricant ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants sur les observations effectuées			
7. Vérifier et valider l'information consignée au registre		☐	☐
▪ Utilisation de la terminologie appropriée ▪ Exactitude de l'information ▪ Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE G	ASSURER ET COORDONNER L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES SYSTÈMES, DES RÉSEAUX ET DE LEURS DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Vérifier la réalisation des tests et des essais nécessaires		☐	☐
- Vérification minutieuse des essais à réaliser - Vérification du respect des procédures d'essai - Vérification du respect des fréquences d'essai - Vérification de la réalisation sécuritaire et minutieuse des essais - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Vérifier les ajustements et les corrections		☐	☐
- Vérification complète des systèmes et des réseaux - Détection des paramètres divergents au moyen d'une comparaison précise - Évaluation rapide et exacte de l'importance et de la dangerosité des anomalies détectées - Revue des recommandations du fabricant - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Vérifier l'installation des plaques d'obturation		☐	☐
- Vérification minutieuse du registre des plaques d'obturation à installer - Localisation précise de l'endroit où les plaques doivent être installées - Vérification précise du type de plaque et du type de joint de scellement à installer - Choix judicieux des techniques de mise en place des plaques - Vérification du respect de la procédure d'installation des plaques - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
4. Valider la conformité du cadenassage aux procédures en vigueur dans l'installation		☐	☐
- Vérification du suivi rigoureux de la procédure de cadenassage ou d'étiquetage - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE G	ASSURER ET COORDONNER L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES SYSTÈMES, DES RÉSEAUX ET DE LEURS DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Vérifier l'absence d'énergie résiduelle		☐	☐
- Inspection minutieuse de tous les sectionnements reliés - Repérage précis de la position de chaque sectionnement - Suivi rigoureux de la procédure de vérification d'absence d'énergie résiduelle - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
6. Valider la sélection des pièces de rechange		☐	☐
- Respect des spécifications du fabricant - Rapport précis sur la disponibilité des pièces - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
7. Valider la conformité des travaux		☐	☐
- Vérification attentive des bons de travail - Comparaison minutieuse du travail accompli et du bon de travail - Vérification de l'application des procédures de vérification appropriées selon la norme et les recommandations du fabricant - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers sur les observations effectuées avec tous les intervenants			
8. Vérifier et valider l'information consignée au registre		☐	☐
- Utilisation de la terminologie appropriée - Exactitude de l'information - Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE H	ASSURER ET COORDONNER LA FIN DES TRAVAUX DE MAINTENANCE	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Consigner l'information sur les travaux		☐	☐
- Vérification attentive des bons de travail - Comparaison minutieuse du travail accompli et du bon de travail - Vérification de l'application des procédures de vérification appropriées selon la norme et les recommandations du fabricant - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants sur les observations effectuées			
2. Valider les mises à jour et mettre en circulation les plans, les dessins d'atelier et les listes d'équipement		☐	☐
- Vérification attentive des bons de travail - Comparaison minutieuse du travail accompli et des mises à jour des différents documents techniques - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers sur les observations effectuées avec tous les intervenants			
3. Évaluer la qualité et la conformité des travaux		☐	☐
- Vérification minutieuse des travaux - Connaissance approfondie des lois, règlements et normes en vigueur - Conformité des travaux avec les lois, règlements et normes en vigueur - Exactitude de l'information - Précision de l'information consignée (information complète)			
4. Attester la qualité et la conformité des travaux		☐	☐
- Application rigoureuse des procédures administratives relatives à la documentation des travaux - Application rigoureuse des normes - Exactitude de l'information - Précision de l'information consignée (information complète)			
5. Attester la fin des travaux		☐	☐
- Liaison rapide avec les utilisateurs - Information précise sur la reprise des opérations - Précision de l'information consignée (information complète)			

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE H	ASSURER ET COORDONNER LA FIN DES TRAVAUX DE MAINTENANCE	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
6. Attester les modifications des opérations		☐	☐
▪ Liaison rapide avec les utilisateurs ▪ Communication de l'information adéquate au personnel de la centrale et au personnel des opérations de production au sujet des modifications aux opérations ▪ Qualité et exactitude de l'information			
7. Entretenir des relations professionnelles avec les organismes d'inspection		☐	☐
▪ Qualité des communications avec les représentants des organismes ▪ Rigueur dans le traitement des demandes de renseignements ▪ Précision des renseignements transmis (information complète)			

Notes d'apprentissage :

CONTEXTE TECHNIQUE

CHEF MÉCANICIEN													
Nom :													
Numéro de téléphone :													
INFORMATION SUR L'AVIS DE CLASSIFICATION DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (RBQ) (Veuillez fournir une copie de l'avis de classification de la RBQ)													
CLASSE DE L'INSTALLATION						SURVEILLANCE							
Classe :		Puissance totale :		(kW)		☐ Conditionnelle		☐ Périodique		☐ Interrompue		☐ Continue	
APPAREIL N°	TYPE APPAREIL ¹	ÉNERGIE ²	VAPEUR		PRESSION Soupape de sûreté	ÉCHANGEURS			PUISSANCE TOTALE				
			Saturée	Surchauffée		Préchauffeur air	Économiseur	Surchauffeur	Puissance	kW	lb/h	HP	
1			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
2			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
3			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
4			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
5			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
6			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
7			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
8			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	

¹Type d'appareil

- | | |
|--|---|
| A Chaudière à tube d'eau – haute pression | G Chaudière à serpentin – haute ou basse pression |
| B Chaudière à tube d'eau – basse pression | H Chaudière à liquide thermique |
| C Chaudière à tube de fumée – haute pression | I Générateur de vapeur |
| D Chaudière à tube de fumée – basse pression | J Chauffe-eau |
| E Chaudière à eau chaude – haute pression | K Turbine à vapeur |
| F Chaudière à eau chaude – basse pression | L Autres (précisez) : |

²Énergie

- 1 Gaz
- 2 Huile légère
- 3 Huile lourde
- 4 Solide (précisez) :
- 5 Biénergie : gaz – huile légère
- 6 Biénergie : gaz – huile lourde
- 7 Biénergie : gaz – solide
- 8 Électrique
- 9 Liqueur

6^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

ATTESTATION DE LA COMPÉTENCE

Conditions générales d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent notamment avoir été accomplies dans les conditions suivantes :

- Dans l'exercice habituel du travail
- De façon autonome et en équipe
- À l'aide des équipements, de l'outillage et du matériel usuels
- En se référant aux documents techniques suivants : livre de bord (logbook), plans, schémas, lois, codes et règlements.

Contexte technique d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent avoir été accomplies sur une installation de machines fixes.

Critères d'évaluation généraux et spécifiques

Vous pouvez procéder à l'évaluation de l'apprenti ou apprentie en vous basant sur :

- Le respect des critères énoncés pour chacune des sous-tâches
- L'application rigoureuse des règles de santé et de sécurité du travail en vigueur dans l'entreprise
- Le port des équipements de protection individuelle
- La rigueur et la méthode dans l'exécution du travail
- Le respect des normes environnementales
- La rigueur et le souci de la sécurité dans l'élaboration et l'application des procédures de vérification et de mise en service

Les critères propres à chacune des sous-tâches sont indiqués dans la description de celles-ci.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de l'élément de qualification

ASSURER LA GESTION DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Signature du compagnon ou de la compagne

Date

Vous pouvez maintenant attester la maîtrise de cet élément de qualification sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et faire parvenir celui-ci au CAQP.

Si vous êtes un mécanicien de machines fixes certifié et que vous n'êtes actuellement pas inscrit à l'apprentissage pour une classe supérieure, vous pouvez remplir cette page et la faire parvenir au CAQP afin d'enregistrer la maîtrise de cet élément de qualification.

7^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE A	ANALYSER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE D'UNE INSTALLATION	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Suivre et analyser les relevés de consommation		☐	☐
- Vérification minutieuse des indicateurs de consommation d'énergie - Report minutieux des données dans les fiches d'analyse - Précision de l'information consignée (information complète) - Analyse complète et précise de la consommation de toutes les énergies mesurées			
2. Réaliser un bilan énergétique		☐	☐
- Utilisation appropriée des bilans courants (rapports de consommation) - Vérification minutieuse de l'information consignée - Lecture minutieuse des consommations sur les indicateurs spécialisés - Calcul précis de la consommation d'énergie - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Analyser les pertes		☐	☐
- Détermination précise de la période de référence - Mesure comparative précise de la consommation d'énergie selon la période de référence - Repérage précis des écarts significatifs - Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives - Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
4. Vérifier et valider l'information au registre		☐	☐
- Utilisation de la terminologie appropriée - Exactitude de l'information - Précision de l'information consignée (information complète)			

Notes d'apprentissage :

7^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE B	ÉTABLIR DES OBJECTIFS ÉNERGÉTIQUES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser les objectifs de production		☐	☐
	▪ Vérification minutieuse des indicateurs de production		
	▪ Report minutieux des données dans les fiches d'analyse		
	▪ Précision de l'information consignée (information complète)		
	▪ Analyse complète et précise des objectifs de production		
2. Prévoir la consommation de chaque type d'énergie par rapport aux objectifs de production		☐	☐
	▪ Utilisation appropriée des bilans de consommation		
	▪ Vérification minutieuse de l'information consignée		
	▪ Lecture minutieuse de la production sur les indicateurs spécialisés		
	▪ Report minutieux des données dans les fiches d'analyse		
	▪ Calcul comparatif précis de la consommation prévue d'énergie et de la production réelle		
3. Élaborer et établir les prévisions en dépenses énergétiques		☐	☐
	▪ Utilisation appropriée des bilans comparatifs de consommation et de production		
	▪ Choix précis de la période de référence		
	▪ Vérification minutieuse de l'information consignée		
	▪ Prise en compte et mesure précise des limitations et des restrictions d'exploitation en vigueur		
	▪ Prise en compte et mesure précise des modifications de procédés		
	▪ Prise en compte et calcul précis des coûts en énergie		
	▪ Calcul juste et précis des prévisions de dépenses en énergie pour la période de référence choisie		

Notes d'apprentissage :

7^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE C	PARTICIPER AU CHOIX DE LA SOURCE D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Analyser les contrats d'alimentation en énergie et les structures tarifaires	■ Prise en compte précise des rapports de consommation de chaque type d'énergie	☐	☐
	■ Analyse pratique des contrats d'alimentation pour chaque type d'énergie		
	■ Prise en compte des limitations tarifaires minimales et maximales pour chaque type d'énergie		
	■ Précision de l'information consignée (information complète)		
2. Analyser les coûts et avantages	■ Prise en compte précise des rapports de consommation de chaque type d'énergie	☐	☐
	■ Calcul précis du coût de consommation de chaque type d'énergie		
	■ Calcul du coût global d'énergie pour la période de référence		
	■ Détermination du type d'énergie le moins coûteux pour la période de référence		
	■ Calcul des coûts de transfert d'énergie		
3. Rédiger et transmettre le rapport d'analyse au niveau supérieur de l'organisation	■ Utilisation de la terminologie appropriée	☐	☐
	■ Exactitude de l'information		
	■ Proposition claire sur les stratégies de consommation et de transfert d'énergie		
	■ Utilisation efficace du mode de communication établi		
	■ Suivi attentif des réactions		

Notes d'apprentissage :

7^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE D	OPTIMISER LE RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE DE L'INSTALLATION EN FONCTION DU COMBUSTIBLE UTILISÉ	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Déterminer et valider les actions correctives nécessaires		☐	☐
	▪ Approbation et choix efficaces de la stratégie de consommation d'énergie		
	▪ Choix approprié et validation des actions correctives		
	▪ Communication précise des actions correctives nécessaires		
2. Ajuster les paramètres de production selon les objectifs énergétiques		☐	☐
	▪ Prise en compte précise des objectifs énergétiques de production		
	▪ Transferts ou ajustements efficaces des modes de production en fonction des objectifs énergétiques		
	▪ Suivi attentif du procédé de production		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
3. Ajuster les paramètres de consommation selon les objectifs énergétiques		☐	☐
	▪ Prise en compte précise des objectifs énergétiques		
	▪ Suivi efficace de la consommation en fonction des objectifs énergétiques		
	▪ Ajustement ou transfert efficace du mode d'approvisionnement en énergie en fonction des objectifs		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		

Notes d'apprentissage :

CONTEXTE TECHNIQUE

CHEF MÉCANICIEN												
Nom :												
Numéro de téléphone :												
INFORMATION SUR L'AVIS DE CLASSIFICATION DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (RBQ) (Veuillez fournir une copie de l'avis de classification de la RBQ)												
CLASSE DE L'INSTALLATION					SURVEILLANCE							
Classe :		Puissance totale :		(kW)	☐ Conditionnelle		☐ Périodique		☐ Interrompue		☐ Continue	
APPAREIL N°	TYPE APPAREIL ¹	ÉNERGIE ²	VAPEUR		PRESSION Soupape de sûreté	ÉCHANGEURS			PUISSANCE TOTALE			
			Saturée	Surchauffée		Préchauffeur air	Économiseur	Surchauffeur	Puissance	kW	lb/h	HP
1			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
2			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
3			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
4			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
5			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
6			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
7			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐
8			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐

¹Type d'appareil

- | | |
|--|---|
| A Chaudière à tube d'eau – haute pression | G Chaudière à serpentin – haute ou basse pression |
| B Chaudière à tube d'eau – basse pression | H Chaudière à liquide thermique |
| C Chaudière à tube de fumée – haute pression | I Générateur de vapeur |
| D Chaudière à tube de fumée – basse pression | J Chauffe-eau |
| E Chaudière à eau chaude – haute pression | K Turbine à vapeur |
| F Chaudière à eau chaude – basse pression | L Autres (précisez) : |

²Énergie

- 1 Gaz
- 2 Huile légère
- 3 Huile lourde
- 4 Solide (précisez) :
- 5 Biénergie : gaz – huile légère
- 6 Biénergie : gaz – huile lourde
- 7 Biénergie : gaz – solide
- 8 Électrique
- 9 Liqueur

7^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

ATTESTATION DE LA COMPÉTENCE

Conditions générales d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent notamment avoir été accomplies dans les conditions suivantes :

- Dans l'exercice habituel du travail
- De façon autonome et en équipe
- À partir des relevés de consommation de l'installation
- À l'aide des équipements, de l'outillage et du matériel usuels
- En se référant aux documents techniques suivants : livre de bord (logbook), plans, schémas, lois, codes et règlements

Contexte technique d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent avoir été accomplies sur une installation de machines fixes.

Critères d'évaluation généraux et spécifiques

Vous pouvez procéder à l'évaluation de l'apprenti ou apprentie en vous basant sur :

- Le respect des critères énoncés pour chacune des sous-tâches
- L'application rigoureuse des règles de conservation de l'énergie
- La rigueur et le souci de la sécurité dans l'élaboration et l'application des procédures de vérification et d'audit
- Le respect des normes environnementales

Les critères propres à chacune des sous-tâches sont indiqués dans la description de celles-ci.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de l'élément de qualification

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Signature du compagnon ou de la compagne

Date

Vous pouvez maintenant attester la maîtrise de cet élément de qualification sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et faire parvenir celui-ci au CAQP.

Si vous êtes un mécanicien de machines fixes certifié et que vous n'êtes actuellement pas inscrit à l'apprentissage pour une classe supérieure, vous pouvez remplir cette page et la faire parvenir au CAQP afin d'enregistrer la maîtrise de cet élément de qualification.

8^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE A	PARTICIPER À LA PLANIFICATION ET À LA SÉLECTION DU PERSONNEL	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Établir les besoins en personnel (nombre et nature des postes à pourvoir, nom du service, prévisions à court et long terme, changements organisationnels)		☐	☐
	▪ Réalisation efficace d'une liste des tâches		
	▪ Répartition claire des tâches par fonction de travail		
	▪ Prise en compte de l'organisation du travail (horaires, équipes, vacances, absences, etc.)		
	▪ Prise en compte des changements technologiques et organisationnels		
2. Préparer le dossier des besoins en ressources humaines et le présenter aux responsables du recrutement		☐	☐
	▪ Suivi comparatif précis du nombre de postes à pourvoir et de postes occupés		
	▪ Prise en compte des besoins à court et moyen terme		
	▪ Rapports clairs et précis sur les besoins en ressources humaines		
	▪ Communication efficace des rapports au service des ressources humaines		
3. Établir les compétences et la qualification nécessaires selon les besoins à combler		☐	☐
	▪ Détermination précise des compétences nécessaires pour exercer la fonction de façon sécuritaire et efficace		
	▪ Détermination précise des certificats de qualification obligatoires pour l'exercice de la fonction de travail		
	▪ Prise en compte de la qualification actuelle de chaque employé		
4. Rédiger ou modifier les descriptions d'emploi, s'il y a lieu		☐	☐
	▪ Prise en compte des tâches par fonction de travail		
	▪ Prise en compte de la qualification requise pour chaque fonction de travail		
	▪ Prise en compte de l'organisation du travail		
	▪ Rédaction ou modification attentive des descriptions d'emploi servant au recrutement		
	▪ Communication efficace des descriptions d'emploi au service des ressources humaines		

8^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE A	PARTICIPER À LA PLANIFICATION ET À LA SÉLECTION DU PERSONNEL	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
5. Réaliser les entrevues selon la grille d'évaluation établie		☐	☐
- Prise en compte de la grille d'évaluation établie - Accueil respectueux des candidats et candidates - Réalisation professionnelle et respectueuse des entrevues de sélection - Rédaction de rapports d'entrevue exacts, précis et justifiés pour chaque candidat ou candidate - Communication efficace des rapports d'entrevue au service des ressources humaines			
6. Recommander des candidatures à retenir		☐	☐
- Prise en compte des rapports des entrevues de sélection - Prise en compte de la qualification des personnes - Justification des choix et recommandations quant aux candidatures à retenir			

Notes d'apprentissage :

8^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE B	PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Établir les besoins de formation du personnel		☐	☐
	▪ Mesure et suivi réguliers des compétences acquises par chaque employé		
	▪ Mesure précise des compétences nécessaires pour exercer une fonction de façon sécuritaire et efficace		
	▪ Analyse comparative des compétences acquises et des compétences requises		
	▪ Prise en compte des changements technologiques dans la centrale		
2. Mettre en œuvre les plans de formation du personnel et les plans d'intégration des nouveaux employés	▪ Établissement des besoins de formation de chaque employé		
3. Organiser et superviser les programmes d'apprentissage, s'il y a lieu		☐	☐
	▪ Suivi rigoureux du plan de formation de chaque employé		
	▪ Suivi rigoureux du plan d'intégration des nouveaux employés		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
4. Vérifier le transfert des compétences dans la centrale		☐	☐
	▪ Prise en compte des changements technologiques dans la centrale		
	▪ Prise en compte des offres de formation		
	▪ Organisation efficace de sessions de formation et d'information destinées au personnel		
	▪ Contrôle efficace de l'accès à la formation ou à l'information pour les personnes absentes		
	▪ Contrôle efficace de l'accès à la formation ou à l'information pour les futurs employés		

Notes d'apprentissage :

8^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE C	EFFECTUER DES TÂCHES DE GESTION DES RELATIONS DU TRAVAIL	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
1. Appliquer la législation du travail		☐	☐
▪ Réalisation minutieuse d’une liste des lois et des règlements s’appliquant au personnel de la centrale ▪ Familiarisation rapide et efficace avec l’ensemble des lois et des règlements en vigueur ▪ Évaluation de la conformité de la situation de travail aux lois et règlements en vigueur ▪ Corrections rapides et efficaces pour satisfaire aux exigences légales ▪ Suivi et mise à jour régulière de la documentation relative aux lois du travail et à leurs exigences ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l’interprétation des circonstances relatées ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
2. Appliquer la convention collective et les politiques de l’entreprise		☐	☐
▪ Recensement minutieux des politiques s’appliquant au personnel de la centrale ▪ Familiarisation rapide et efficace avec l’ensemble des politiques et avec la convention collective ou les contrats de travail ▪ Évaluation de la conformité de la situation de travail aux politiques et conventions en vigueur ▪ Corrections rapides et efficaces pour satisfaire aux exigences ▪ Suivi et mise à jour régulière de la documentation relative aux politiques, aux conventions et à leurs exigences ▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l’interprétation des circonstances relatées ▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées			
3. Communiquer avec les associations syndicales représentant les travailleurs (s’il y a lieu)		☐	☐
▪ Représentation efficace de la direction auprès des employés et des sous-traitants ▪ Communication efficace avec les associations syndicales ▪ Suivi rigoureux des procédures de grief et de négociation ▪ Rapports clairs et précis à la direction			

8^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

TÂCHE C	EFFECTUER DES TÂCHES DE GESTION DES RELATIONS DU TRAVAIL	SUIVI DES SOUS-TÂCHES	
		Maîtrisée	S.O.
4. Prendre les mesures assurant un environnement de travail respectueux des lois		☐	☐
	▪ Suivi et mise à jour régulière de la documentation relative aux lois du travail et à leurs exigences		
	▪ Évaluation de la conformité de la situation de travail aux lois et règlements en vigueur		
	▪ Corrections rapides et efficaces pour satisfaire aux exigences légales		
	▪ Rapports précis sur les observations effectuées et sur l'interprétation des circonstances relatives		
	▪ Échanges réguliers, avec tous les intervenants, sur les observations effectuées		
5. Communiquer l'information et les directives au personnel		☐	☐
	▪ Vérification de l'information et des directives avant la communication		
	▪ Ciblage précis des personnes à informer		
	▪ Respect rigoureux de la politique de communication établie		
	▪ Utilisation efficace du média		
	▪ Contrôle efficace de l'accès à l'information pour les absents		

Notes d'apprentissage :

CONTEXTE TECHNIQUE

CHEF MÉCANICIEN													
Nom :													
Numéro de téléphone :													
INFORMATION SUR L'AVIS DE CLASSIFICATION DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (RBQ) (Veuillez fournir une copie de l'avis de classification de la RBQ)													
CLASSE DE L'INSTALLATION						SURVEILLANCE							
Classe :		Puissance totale :		(kW)		☐ Conditionnelle		☐ Périodique		☐ Interrompue		☐ Continue	
APPAREIL N°	TYPE APPAREIL¹	ÉNERGIE²	VAPEUR		PRESSION Soupape de sûreté	ÉCHANGEURS			PUISSANCE TOTALE				
			Saturée	Surchauffée		Préchauffeur air	Économiseur	Surchauffeur	Puissance	kW	lb/h	HP	
1			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
2			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
3			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
4			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
5			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
6			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
7			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	
8			☐	☐		☐	☐	☐		☐	☐	☐	

¹Type d'appareil

- A Chaudière à tube d'eau – haute pression

B Chaudière à tube d'eau – basse pression

C Chaudière à tube de fumée – haute pression

D Chaudière à tube de fumée – basse pression

E Chaudière à eau chaude – haute pression

F Chaudière à eau chaude – basse pression
- G Chaudière à serpentin – haute ou basse pression

H Chaudière à liquide thermique

I Générateur de vapeur

J Chauffe-eau

K Turbine à vapeur

L Autres (précisez) :

²Énergie

- 1 Gaz
- 2 Huile légère
- 3 Huile lourde
- 4 Solide (précisez) :
- 5 Biénergie : gaz – huile légère
- 6 Biénergie : gaz – huile lourde
- 7 Biénergie : gaz – solide
- 8 Électrique
- 9 Liqueur

8^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION (FACULTATIF)

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

ATTESTATION DE LA COMPÉTENCE

Conditions générales d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent notamment avoir été accomplies dans les conditions suivantes :

- Dans l'exercice habituel du travail
- De façon autonome et en équipe avec les ressources humaines de l'établissement
- En se référant aux lois du travail et à leurs règlements
- En conformité avec les dispositions des normes du travail et des chartes pertinentes

Contexte technique d'évaluation

Les tâches décrites dans cet élément de qualification doivent avoir été accomplies sur une installation de machines fixes.

Critères d'évaluation généraux et spécifiques

Vous pouvez procéder à l'évaluation de l'apprenti ou apprentie en vous basant sur :

- Le respect des critères énoncés pour chacune des sous-tâches
- L'application rigoureuse des lois et des règlements propres à la gestion des ressources humaines

Les critères propres à chacune des sous-tâches sont indiqués dans la description de celles-ci.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de l'élément de qualification

ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES D'UNE INSTALLATION DE MACHINES FIXES

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Signature du compagnon ou de la compagne

Date

Vous pouvez maintenant attester la maîtrise de cet élément de qualification sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et faire parvenir celui-ci au CAQP.

Si vous êtes un mécanicien de machines fixes certifié et que vous n'êtes actuellement pas inscrit à l'apprentissage pour une classe supérieure, vous pouvez remplir cette page et la faire parvenir au CAQP afin d'enregistrer la maîtrise de cet élément de qualification.

PARTIE 3

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PRÉPARATION À L'EXAMEN DE QUALIFICATION

À la fin de votre apprentissage, un examen de qualification administré par Emploi-Québec vérifiera si vous maîtrisez les différentes tâches de votre métier. Les questions de cet examen porteront sur des situations ou des problèmes que vous pouvez rencontrer dans l'exercice de ces tâches. Vous devrez donc comprendre le pourquoi des choses afin de pouvoir diagnostiquer un problème technique, par exemple, et vous devrez avoir acquis des connaissances théoriques. Vous devrez aussi avoir mémorisé certains éléments importants des normes techniques et des codes, ou du moins savoir comment les consulter. Dans certains cas, ces documents ou des extraits de ceux-ci vous seront fournis au moment de l'examen pour vous aider à résoudre des problèmes.

Votre apprentissage, tel qu'il est détaillé dans le présent guide, ainsi que les activités de formation recommandées ou obligatoires vous préparent à l'examen. Vous devriez cependant, dans les mois précédant votre examen, réviser les notions théoriques que vous auriez moins utilisées. Ne vous fiez pas au seul fait qu'un code ou un autre document technique vous sera alors fourni : si vous ne connaissez pas bien le contenu en question, vous perdrez du temps à chercher les réponses.

Les questions de l'examen de qualification reflètent l'apprentissage décrit dans votre guide.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la préparation à l'examen et sur les documents permis en consultant le site Web d'Emploi-Québec ou en téléphonant au 1 866 393-0067.

CADRE LÉGAL ET ADMINISTRATIF

AVERTISSEMENT

Le contenu de cette partie ne peut servir à des fins juridiques. Seul le texte de la loi et des règlements peut faire l'objet d'une interprétation juridique. Pour plus de renseignements sur les programmes et les formalités, consultez le site Web d'Emploi-Québec ou contactez le Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP) au 1 866 393-0067.

Le programme d'apprentissage décrit dans ce guide mène à la délivrance d'un certificat de qualification dans le cadre d'un programme de formation établi par le ministre du Travail, de

l'Emploi et de la Solidarité sociale en vertu de l'article 30 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5) et l'un des règlements suivants :

Mention légale

r.1 : Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction

r.2 : Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT

1 DÉTENIR UNE CARTE D'APPRENTI VALIDE

La carte d'apprenti est le seul document qui permet à une personne encore non qualifiée d'exécuter les tâches définies dans ce guide, et ce, sous la supervision d'une personne titulaire du certificat de qualification visé par ce programme. Pour certaines qualifications, le certificat de compétence-compagnon de la Commission de la construction du Québec (CCQ) est aussi accepté.

Mention légale

« Pour commencer l'apprentissage d'un métier ou d'une profession [dont l'exécution des travaux requiert un certificat de qualification], une personne doit être inscrite à titre d'apprenti ».

Obtention

Pour s'inscrire à titre d'apprenti ou apprentie, il faut remplir le formulaire requis et le présenter au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec. La personne inscrite reçoit ensuite une trousse d'apprentissage qui comprend normalement :

- une carte d'apprenti;
- un exemplaire du guide d'apprentissage pour l'apprenti;
- un exemplaire d'un aide-mémoire au compagnon ou à la compagne;
- une copie du document *Démarche de qualification professionnelle* (01-1002) et du formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* (01-1003).

Renouvellement

Mention légale

« Pour demeurer valide, une carte d'apprenti doit être renouvelée annuellement, au plus tard à la date de l'anniversaire de naissance de son titulaire, sur paiement des droits exigibles [...] ».

L'apprenti ou apprentie reçoit un avis de renouvellement quelques semaines avant l'échéance de sa carte. Il lui faut, pour chaque renouvellement, remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* (01-1003) et l'envoyer, avec sa demande de renouvellement, au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

2 ACCOMPLIR SON APPRENTISSAGE

Mention légale

« Pour compléter l'apprentissage, l'apprenti doit avoir acquis tous les éléments de qualification décrits au programme d'apprentissage, réussi la formation professionnelle requise et complété la durée minimale d'apprentissage prescrite. »

Maîtrise de tous les éléments de qualification

L'apprentissage se fait en milieu de travail. Il n'est pas obligatoire de respecter l'ordre de présentation des éléments de qualification utilisé dans le guide. Cependant, l'apprenti ou apprentie doit avoir maîtrisé tous les éléments de qualification requis.

Dès que l'apprenti ou apprentie a terminé l'apprentissage d'un élément de qualification et que le compagnon ou la compagne en a fait une évaluation satisfaisante, ils apposent tous les deux leur signature à l'endroit prévu dans le document d'attestation de la compétence.

Mention légale

« Tant qu'il n'a pas complété l'apprentissage d'un élément de qualification, l'apprenti ne peut exécuter les travaux visés [...] pour le certificat de qualification demandé que sous la supervision d'un titulaire de ce certificat qui est sur place et à proximité de l'apprenti. »

Une fois que l'apprenti ou apprentie maîtrise un élément de qualification, le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* (01-1003) peut être rempli et adressé au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec. L'apprenti ou apprentie reçoit ensuite le document *Démarche de qualification professionnelle* (01-1002) mis à jour, confirmant qu'il lui est maintenant permis d'exécuter sous supervision générale les tâches correspondant aux éléments de qualification enregistrés. Cela signifie qu'il n'est plus obligatoire que le compagnon ou la compagne reste à ses côtés.

Mention légale

« Après avoir complété l'apprentissage d'un élément de qualification et tant qu'il n'a pas obtenu le certificat de qualification, l'apprenti ne peut exécuter ces travaux que sous la supervision d'un titulaire du certificat de qualification exigé pour les travaux supervisés. »

Réussite de la formation théorique obligatoire

Mention légale

« Les cours de formation professionnelle réussis par une personne peuvent être reconnus comme équivalents à ceux exigés en vertu du règlement s'ils satisfont aux exigences de formation professionnelle décrites au programme d'apprentissage. »

L'apprentissage d'un élément de qualification exige parfois des connaissances qui ne peuvent pas être acquises en milieu de travail. Dans ce cas, le programme d'apprentissage requiert la réussite de formations professionnelles listées dans le document *Démarche de qualification professionnelle* (01-1002). Emploi-Québec peut reconnaître des cours que l'apprenti ou apprentie a suivis antérieurement. Tout cours reconnu dans le cadre des programmes de qualification qui couvre la matière de la formation obligatoire sera accepté. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

La réussite de la formation obligatoire doit être consignée dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* (01-1003), accompagné des documents qui attestent cette réussite.

Respect de la durée minimale

Le rythme de l'apprentissage peut varier selon les réalités du milieu de travail et selon les capacités de l'apprenti ou apprentie à exécuter les tâches indiquées dans le guide. Cependant, la durée minimale prescrite doit être respectée. L'expérience antérieure dans des tâches semblables peut être créditée.

3 SE PRÉSENTER À L'EXAMEN ET LE RÉUSSIR

Mention légale

« Le contenu de l'examen de qualification vise à vérifier si un apprenti satisfait aux exigences de qualification requises pour l'exécution des travaux [...] et il porte sur les éléments décrits au programme d'apprentissage. »

Inscription à l'examen

Pour s'inscrire à l'examen, l'apprenti ou l'apprentie doit satisfaire à toutes les exigences du programme. L'inscription se fait auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle.

Mention légale

« L'apprenti qui est admissible à l'examen de qualification doit s'inscrire auprès du ministre et payer les droits exigibles. »

Examen

Généralement, l'examen dure une demi-journée et se présente sous la forme de questions ou de problèmes comportant un choix de réponses. Une version anglaise de l'examen est à la disposition des personnes qui maîtrisent mieux cette langue. Dans l'examen, le système métrique et le système impérial sont habituellement utilisés, car la personne qualifiée peut avoir à se servir de ces deux systèmes dans l'exécution de ses tâches. Pour de l'information sur la documentation et le matériel permis (une calculatrice par exemple), et pour d'autres renseignements sur la préparation à l'examen, on peut consulter le site Web d'Emploi-Québec ou le Centre administratif de la qualification professionnelle.

Mention légale

« L'apprenti qui échoue un examen peut le reprendre à la date fixée par le ministre. Pour être réadmis à l'examen après 3 échecs, l'apprenti doit reprendre et compléter l'apprentissage des éléments de qualification pour lesquels il a échoué l'examen. Le délai de reprise d'un examen ne peut être inférieur à 1 mois de la date de l'examen »

**La réussite à l'examen
permet d'obtenir
le certificat
de qualification.**

AUTRES CONDITIONS RELATIVES AU CERTIFICAT

DURÉE ET CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT

Mention légale

« Le certificat de qualification est valide à compter de la date de délivrance jusqu'à la date du quatrième anniversaire de naissance du titulaire qui suit cette délivrance. Il peut être renouvelé, sans frais, pour des périodes de quatre ans par la suite. »

Le certificat de qualification est obligatoire tant que le ou la titulaire exécute une ou des tâches visées par ce document.

Une formation visant la mise à jour des compétences professionnelles peut être exigée. Si tel est le cas, le travailleur ou la travailleuse reçoit un avis en ce sens au moment de l'obtention ou du renouvellement de son certificat. Il lui faut suivre cette formation avant la date du prochain renouvellement de son certificat.

Une personne qui n'a pas demandé de renouvellement de son certificat dans un délai maximal de six ans doit se présenter à un nouvel examen de qualification. Certaines exceptions peuvent s'appliquer. Communiquez avec le Centre administratif de la qualification professionnelle ou consultez le site Web d'Emploi-Québec pour connaître les détails.

DROITS EXIGIBLES

Des droits sont exigés par Emploi-Québec pour l'inscription à l'apprentissage et à l'examen de qualification, ainsi que pour le renouvellement de la carte d'apprenti. Ces droits sont indexés annuellement. Pour connaître la tarification en vigueur, on consultera le site Web d'Emploi-Québec.

RECOURS

Toute personne qui se croit lésée par une décision rendue par Emploi-Québec peut demander un réexamen administratif. De plus, elle peut, dans les 30 jours, exercer un recours à la Commission des relations du travail.

CONTRÔLE

Les personnes qui exécutent les travaux contenus dans la définition d'un certificat de qualification sans détenir ce certificat, de même que leurs employeurs, commettent une infraction à l'article 42 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre.

Mention légale

« Le titulaire d'un certificat de qualification ou d'une carte d'apprenti doit l'avoir en sa possession lorsqu'il exécute des travaux visés au présent règlement. Il doit exhiber ce document sur demande d'un représentant du ministre ou de toute autre personne autorisée en vertu de la loi à effectuer des inspections ou des enquêtes dans le domaine de la qualification de la main-d'œuvre. »

***Le titulaire doit aviser
Emploi-Québec sans délai
de tout changement
d'adresse.***

PRÉSENTATION DES FORMULAIRES

(Ces formulaires sont insérés dans la couverture arrière du guide)

DÉMARCHE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (01-1002)

Le document *Démarche de qualification professionnelle* présente les étapes et les apprentissages que devra faire l'apprenti ou apprentie pour obtenir son certificat de qualification. Ce document est particulier à chaque apprenti ou apprentie.

On y tient compte des acquis (expériences et formation théorique) qui lui ont été reconnus pour établir les éléments du programme d'apprentissage qu'il lui faudra suivre. La reconnaissance des acquis est faite à partir des renseignements fournis par l'apprenti ou apprentie lors de son inscription au programme et lors de la mise à jour de sa démarche d'apprentissage.

Les renseignements qui figurent dans ce document concernent :

- Le nombre d'heures de travail à effectuer sous la supervision d'une personne qualifiée (durée de l'apprentissage)
- La formation théorique requise, s'il y a lieu
- Les éléments de qualification à acquérir et à évaluer en situation de travail
- L'examen à réussir
- D'autres éléments, s'il y a lieu

La section « À réaliser » indique les étapes à franchir par l'apprenti ou apprentie pour mener à terme son programme d'apprentissage.

Emploi



Démarche de qualification professionnelle

JEAN TREMBLAY
1212 12^e RUE APP. 1202
QUÉBEC (QUÉBEC) G1G 1G1

Numéro de dossier : 123456789012
Numéro de la démarche : 3333AAAAAA333333333
Date d'émission : 12 octobre 2008

Certificat en électricité

Éléments du programme	Exigences du programme	Reconnus	À réaliser
• Nombre d'heures de travail à effectuer sous la supervision d'un travailleur qualifié (Durée minimale d'apprentissage prescrite)	5 000 heures	1 500 heures	3 500 heures
• Formation requise :			
1. Notions et concepts de base en électricité	Oui	Oui	Non
2. Cours en santé et sécurité	Oui	Non	Oui
• Groupe de compétences obligatoires :			
1. Entretenir une installation électrique	Oui	Non	Oui
2. Réparer une installation électrique	Oui	Non	Oui
3. Poser, modifier ou restaurer une installation électrique	Oui	Non	Oui

Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le site d'Emploi-Québec au www.emploi.quebec.net ou nous téléphoner au 1 866 393-0067. Veuillez insérer ce document dans l'espace prévu à cette fin dans le guide d'apprentissage.

SUIVI DE LA DÉMARCHE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (01-1003)

Quand remplir ce formulaire?

Il est obligatoire de remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et de l'envoyer à Emploi-Québec dans les cas suivants :

- au moment du renouvellement de la carte d'apprenti
- à tout autre moment où l'apprenti ou apprentie doit informer Emploi-Québec d'une modification à son dossier (changement d'employeur, progression de sa démarche de qualification, etc.)
- à la demande d'Emploi-Québec

Comment remplir ce formulaire?

Voir le modèle à la page suivante pour les numéros des sections et des éléments.

SECTION 1

L'apprenti ou apprentie doit fournir l'ensemble des renseignements demandés concernant :

- l'entreprise,
- la personne représentant l'entreprise,
- la personne autorisée¹, s'il y a lieu
- le compagnon ou la compagne² ainsi que son numéro de dossier³.

SECTION 2

Dans la section 2 sont déjà inscrits les éléments du programme personnalisé propre à l'apprenti ou apprentie. Il faut compléter l'information selon les consignes ci-dessous.

Élément A

Indiquer la période de référence pendant laquelle le travail a été supervisé par une personne qualifiée et déclarer le nombre d'heures effectuées au cours de cette période. Les heures déclarées doivent être uniquement celles qui se rapportent aux tâches assujetties aux règlements F-5, r. 1 et r. 2 et qui sont décrites dans le guide. Un représentant de l'entreprise doit signer cette section.

Élément B

Dans la section Titre des formations suivies correspondant à la formation demandée, inscrire la liste des formations suivies. Elles doivent correspondre à la formation demandée. Fournir une photocopie lisible des attestations.

Élément C

Pour chaque élément de qualification dont la maîtrise a été acquise durant la période de référence, l'apprenti ou apprentie ainsi que le compagnon ou la compagne, ou la personne autorisée par l'entreprise, doivent signer à l'endroit indiqué.

Élément D

Pour les autres exigences, s'il y a lieu, il faut fournir une photocopie lisible des pièces attestant que l'exigence a été satisfaite.

SECTION 3

Dans la section Commentaires, l'apprenti ou apprentie, le compagnon ou la compagne et l'employeur peuvent inscrire toute information complémentaire destinée à Emploi-Québec.

SECTION 4

Par sa signature, la personne autorisée par l'entreprise certifie que les renseignements contenus dans le document sont exacts. Une fausse déclaration peut entraîner des sanctions prévues dans la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5).

1 Il peut s'agir d'une personne titulaire du certificat de qualification visé ou d'une personne désignée par l'employeur qui a autorité sur les activités de l'apprenti ou apprentie.

2 Le compagnon ou la compagne est une personne titulaire d'un certificat de qualification valide.

3 Il s'agit du numéro inscrit sur le certificat de qualification (« Carte »).

Suivi de la démarche de qualification professionnelle

Pour remplir ce formulaire, veuillez lire les instructions qui figurent dans le guide d'apprentissage ou dans le site Internet d'Emploi-Québec (www.emploi.quebec.gouv.qc.ca). Si vous avez un nouvel employeur, veuillez indiquer ses coordonnées dans la section Commentaires ci-dessous.

1	Prénom et nom de l'apprenti JEAN TREMBLAY	Numéro de dossier 0000000123456	Numéro de la démarche 3333AAAAAA33333333	Date d'émission 15 septembre 2014
	Nom de l'entreprise (Raison sociale) Compagnie d'électricité inc.	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 99876765432	Nom de la personne représentant l'entreprise Johanne Faubert	
	Adresse 1223 De L'Industrielle, Local 35, Parc technologique, Montréal, Québec		Code postal H1H 1W1	Ind. rég. Téléphone 450 444-9999
	Nom de la personne autorisée (si ce n'est pas la personne représentant l'entreprise) Réjean Dupuis		Titre Contremaître	
	Nom du compagnon ou de la compagne Claude Martel		Numéro de dossier 0000000654321	

Certificat en électricité

Éléments du programme

• Nombre d'heures de travail assujetties effectuées sous la supervision du compagnon ou de la compagne
Période du **2014-08-15** au **2015-08-15** Nombre d'heures au cours de cette période : **2 000**
Signature de la personne représentant l'entreprise
Johanne Faubert

• Formation
1. Cours en santé et sécurité
Titre des formations suivies correspondant à la formation demandée (Annexer les photocopies des pièces justificatives.)

• Compétences ou éléments de qualification
1. Entretien d'une installation électrique
Tâches
a) Tâche 1
b) Tâche 2
2. Réparer une installation électrique

• Autre exigence :

Commentaires :

Je certifie, à titre de représentant ou de représentante de l'entreprise, que l'information fournie dans ce formulaire est exacte.
Nom de la personne représentant l'entreprise
Johanne Faubert
Signature
Johanne Faubert
Date
2015-08-31

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Veuillez insérer ce document à l'endroit prévu à cette fin dans le guide d'apprentissage.

01-1003 (12-2013)



